Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2022(INI)

6.3.2025 **AMENDEMENTS**
1 - 328

Projet de rapport
Tonino Picula
(PE767.969v01-00)

Rapports 2023 et 2024 de la Commission sur la Serbie
(2025/2022(INI))

AM_Com_NonLegReportAmendement 1
Francisco José Millán Mon, Antonio López-Istúriz White, Gabriel Mato, Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Visa 9

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le premier accord de principe régissant la normalisation des relations entre ***les gouvernements de*** la Serbie et ***du*** Kosovo, conclu le 19 avril 2013, les accords du 25 août 2015 et le dialogue en cours facilité par l'Union européenne en vue de la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo,	– vu le premier accord de principe régissant la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo*******, conclu le 19 avril 2013, les accords du 25 août 2015 et le dialogue en cours facilité par l'Union européenne en vue de la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo, **** Cette désignation ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance de la condition d'État et s'entend sans préjudice de la position de chaque État membre sur la situation.***[1 bis] [1 bis] ***Cette mention doit être placée dans le titre et appliquée à l'ensemble du document.***

Or. es

Amendement 2
Francisco José Millán Mon, Antonio López-Istúriz White, Gabriel Mato, Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Visa 10

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'accord du 27 août 2022 sur la libre circulation entre ***les gouvernements de*** la Serbie et ***du*** Kosovo, l'accord du 23 novembre 2022 sur les plaques d'immatriculation et la feuille de route du 21 juin 2022 pour la mise en œuvre des accords sur l'énergie dans le cadre du	– vu l'accord du 27 août 2022 sur la libre circulation entre la Serbie et le Kosovo, l'accord du 23 novembre 2022 sur les plaques d'immatriculation et la feuille de route du 21 juin 2022 pour la mise en œuvre des accords sur l'énergie dans le cadre du dialogue facilité par l'Union,

dialogue facilité par l'Union,

Or. es

Amendement 3
Željana Zovko

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Zagreb adoptée lors du sommet UE-Balkans occidentaux du 6 mai 2020,

Or. en

Amendement 4
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Visa 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe, ratifiée par la Serbie en 2001,

Or. en

Amendement 5
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Visa 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la charte européenne des langues régionales et minoritaires du

Conseil de l'Europe, ratifiée par la Serbie en 2006,

Or. en

Amendement 6
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Visa 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil de décembre 2006 et mars 2020, et les conclusions de la présidence du Conseil européen de Copenhague des 21 et 22 juin 1993, également connues sous le nom de critères de Copenhague,

Or. es

Amendement 7
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Visa 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu ses rapports sur l'ingérence étrangère dans l'ensemble des processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation,

Or. en

Amendement 8
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac, Tomislav Sokol

Proposition de résolution

Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Sofia du sommet UE-Balkans occidentaux du 17 mai 2018 et la déclaration de Sofia qui y est annexée,

Or. en

Amendement 9
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Sofia du sommet UE-Balkans occidentaux du 17 mai 2018 et la déclaration de Sofia qui y est annexée,

Or. en

Amendement 10
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Visa 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Zagreb adoptée lors du sommet UE-Balkans occidentaux du 6 mai 2020,

Or. en

Amendement 11
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Visa 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'article 14 de la constitution serbe relatif à la protection des minorités nationales,

Or. en

Amendement 12
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Visa 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la charte européenne des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe, ratifiée par la Serbie en 2006,

Or. en

Amendement 13
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement constitue ***l'un des instruments les plus fructueux de la politique étrangère de l'Union, de même qu'un investissement stratégique géopolitique dans la paix, la*** stabilité ***et la sécurité à long terme sur l'ensemble du continent***;	A. considérant que l'élargissement constitue ***une fuite en avant de l'Union, qui ne prend plus en compte les critères de rigueur économique et de*** stabilité ***politique***;

Or. en

Amendement 14
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement constitue l'un des instruments les plus fructueux de la politique étrangère de l'Union, de même qu'un investissement stratégique géopolitique dans la paix, la stabilité et la sécurité à long terme sur l'ensemble du continent;	A. considérant que l'élargissement ***accompli de façon judicieuse*** constitue l'un des instruments les plus fructueux de la politique étrangère de l'Union, de même qu'un investissement stratégique géopolitique dans la paix, la stabilité et la sécurité à long terme sur l'ensemble du continent;

Or. fi

Amendement 15
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la Serbie progresse sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne depuis 2012, année où elle a obtenu le statut de pays candidat; que depuis l'ouverture des négociations d'adhésion de la Serbie en janvier 2014, 22 des 35 chapitres ont été ouverts, tous les chapitres du groupe 1 sur les fondamentaux et tous ceux du groupe 4 sur le programme environnemental et la connectivité durable ont été ouverts; que deux chapitres ont été provisoirement clôturés; qu'en juin 2021, la Serbie a accepté la méthodologie révisée en matière d'élargissement; que dans ses quatre derniers rapports annuels concernant la Serbie, la Commission européenne a

recommandé à tous les États membres de donner le feu vert à l'ouverture du groupe 3;

Or. en

Amendement 16
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que, selon les critères de Copenhague, les pays candidats doivent adhérer aux valeurs de l'Union pour pouvoir la rejoindre; que cela s'étend également à l'alignement sur les politiques et positions de l'Union, y compris sa politique étrangère et de sécurité commune (PESC), et en particulier ses politiques et positions relatives aux droits humains;

Or. es

Amendement 17
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la démocratie et l'état de droit sont les valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'Union;	B. considérant que la démocratie et l'état de droit sont les valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'Union; ***que les États des Balkans ne respectent pas ces valeurs et normes européennes;***

Or. en

Amendement 18
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'élargissement de l'Union aux Balkans va à l'encontre des intérêts des États membres; que les conclusions de l'étude réalisée en 2019 par le think tank «European Council on Foreign Relations» (CEFR)[1 bis] confirment que la majorité des citoyens des États membres ne souhaitent pas voir les Balkans rejoindre l'Union européenne;
	[1 bis] https://eupinions.eu/de/blog/eu-citizens-remain-against-further-enlargement

Or. en

Amendement 19
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que, ces dernières années, le Parti progressiste serbe (SNS) au pouvoir n'a cessé d'éroder les droits politiques et les libertés publiques, en faisant pression sur les médias indépendants, l'opposition politique et les organisations de la société civile;

Or. en

Amendement 20
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que le quatrième avis du comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe a critiqué les retards affichés par la Serbie dans la mise en œuvre complète des droits à l'éducation pour les minorités;

Or. en

Amendement 21
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que le Kosovo n'a toujours pas mis en œuvre l'association des municipalités à majorité serbe, comme le prévoient l'accord de Bruxelles (2013) et l'accord d'Ohrid (mars 2023), malgré l'obligation qui lui incombe dans le cadre du dialogue facilité par l'Union; que la pleine mise en œuvre de cet engagement par le Kosovo demeure essentielle pour la normalisation des relations avec la Serbie et pour que les deux parties progressent dans leur trajectoire européenne;

Or. en

Amendement 22
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution

Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que la liberté de religion est une valeur européenne essentielle et un droit de l'homme fondamental; que la Serbie est par conséquent tenue de la respecter et de la garantir à tous les individus résidant sur son territoire, conformément à ses engagements internationaux et à ses obligations en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 23
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que le 20 mai 2024, le Kosovo a fermé six succursales de la banque postale serbe dans le nord du pays; que la banque postale serbe au Kosovo est essentielle pour la population serbe locale, car elle fournit des services bancaires en dinars, qui ne sont pas disponibles dans le système bancaire kosovar; que la Serbie a condamné cette opération, accusant Pristina d'aggraver les tensions et de «terroriser» les Serbes du Kosovo; que l'Union a critiqué cette décision, la qualifiant d'«escalade» et accusant Pristina de prendre des mesures unilatérales qui compromettent les efforts de normalisation des relations avec la Serbie;

Or. en

Amendement 24
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que, conformément au chapitre 23, la Serbie doit démontrer de réelles améliorations dans l'exercice effectif des droits des personnes appartenant à des minorités nationales;

Or. en

Amendement 25
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quinquies. considérant que le 24 septembre 2024, la France et l'Italie se sont opposées à l'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe tant qu'il ne pourra garantir la protection des droits des minorités, en particulier ceux de la communauté serbe au Kosovo;

Or. en

Amendement 26
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que chaque pays candidat visé par l'élargissement est évalué	C. considérant que chaque pays candidat visé par l'élargissement est évalué

sur ses mérites propres;	sur ses mérites propres***, ce qui inclut le respect des droits et des valeurs partagés de l'Europe, l'attachement indéfectible à ces valeurs et droits, et l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité de l'Union***;

Or. en

Amendement 27
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que, le 4 mars 2025, le chaos s'est emparé du parlement serbe lorsque des membres de l'opposition, issus notamment de la gauche radicale, ont lancé des bombes fumigènes et des fusées éclairantes sur des membres de la majorité, blessant au moins trois personnes parmi les législateurs; que le recours à la violence comme outil d'intimidation est une tactique courante de la gauche politique radicale;

Or. en

Amendement 28
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Serbie n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine***,***	D. considérant que la Serbie n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine***; que le taux d'alignement de la Serbie sur la politique étrangère et de sécurité***

commune (PESC) est en baisse constante depuis 2021; que selon l'International and Security Affairs Centre, du 1er janvier au 30 juin 2024, la Serbie s'est alignée sur 47 % des déclarations de politique étrangère de l'Union, tandis que les autres pays candidats de la région (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Macédoine du Nord) se sont alignés sur 100 % d'entre elles;

Or. en

Amendement 29
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Serbie n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine**,**	D. considérant que la Serbie ***n'est pas neutre à l'égard du conflit en Ukraine, puisqu'elle soutient sans équivoque l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine et qu'elle a clairement condamné l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, fourni une aide humanitaire et voté aux côtés de l'Union aux Nations unies, même si elle*** n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine***;***

Or. en

Amendement 30
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Serbie n'a pas	D. considérant que la Serbie ***soutient***

imposé de sanctions à la Russie ***à la suite de l'agression russe en Ukraine,***	***sans équivoque l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine, qu'elle a clairement condamné l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et qu'elle a voté aux côtés de l'Union aux Nations unies, même si elle*** n'a pas imposé de sanctions à la Russie***;***

Or. en

Amendement 31
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Serbie n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine***,***	D. considérant que la Serbie n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine***; que le taux d'alignement de la Serbie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union a chuté, passant de 54 % en 2023 à 51 % en 2024;***

Or. en

Amendement 32
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Serbie n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine***,***	D. considérant que la Serbie n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine***; que la Serbie a le droit de décider librement de sa politique étrangère, de ses alliances diplomatiques et de ses préférences;***

Or. en

Amendement 33
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la Serbie n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine**,**	D. considérant que la Serbie ***soutient l'intégrité territoriale de l'Ukraine mais*** n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de l'agression russe en Ukraine***;***

Or. en

Amendement 34
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la persistance et l'ampleur de l'influence étrangère malveillante, y compris la désinformation soutenue par des États, l'ingérence électorale et les stratégies de guerre hybride, menacent les processus démocratiques de la Serbie, l'intégrité des médias et compromettent les perspectives d'adhésion de la Serbie à l'Union; que la Serbie reste un champ de bataille essentiel pour les campagnes de désinformation étrangères, notamment de la part de la Russie et de la Chine, qui cherchent à créer une rhétorique anti-occidentale; que le rapport final du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) sur les élections législatives anticipées qui se sont tenues le 17 décembre 2023 a mis en évidence plusieurs déficiences procédurales, ainsi que l'utilisation d'une rhétorique virulente et la présence d'un parti pris

constant dans les médias qui ont donné un avantage déséquilibré au parti au pouvoir; que les questions identifiées dans le rapport final du BIDDH doivent faire l'objet d'une évaluation approfondie et rapide; que dans le cadre des négociations d'adhésion, la Serbie a adopté la stratégie de lutte contre la cybercriminalité 2019-2023 et les plans d'action correspondants en septembre 2018; que cette stratégie et les plans d'action correspondants n'ont pas été renouvelés au-delà de décembre 2023; que la Serbie ne s'est pas alignée sur les mesures restrictives de l'Union en réaction aux cyberattaques en 2023 et 2024;

Or. en

Amendement 35
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Serbie est un partenaire énergétique important de l'Union; que le 19 juillet 2024, la Serbie et l'Union ont signé un protocole d'accord visant à établir un partenariat stratégique sur les matières premières durables, les chaînes de valeur des batteries et les véhicules électriques; que la Serbie possède les troisièmes plus grandes réserves de lithium en Europe;

Or. en

Amendement 36
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie est une condition préalable à la progression des deux pays vers l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 37
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'adhésion à l'Union nécessite inévitablement un alignement complet sur ses objectifs en matière de politique étrangère;

Or. en

Amendement 38
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Serbie reconnaît l'intégrité territoriale de l'Ukraine, y compris la péninsule de Crimée et la région du Donbass;

Or. en

Amendement 39
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'Union est le principal partenaire commercial de la Serbie, représentant 59,7 % du commerce total de ce pays;

Or. en

Amendement 40
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que la Russie utilise son influence en Serbie pour tenter de déstabiliser, de perturber et de menacer les États souverains voisins et de compromettre l'avenir européen de la Serbie; que des organes de propagande russes tels que RT (anciennement Russia Today) et Sputnik opèrent librement en Serbie et exercent une influence significative dans la formulation de discours anti-européens et antidémocratiques; que la désinformation a souvent pour origine une déclaration fausse ou trompeuse d'une personnalité politique, qui est ensuite rapportée par les médias publics puis amplifiée sur les médias sociaux, souvent dans l'intention de nuire à des opposants politiques ainsi qu'aux principes démocratiques;

Or. en

Amendement 41
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que le 30 août 2024, la Serbie et la France ont convenu de coopérer dans le domaine de l'énergie nucléaire et des matières premières stratégiques en signant un accord sur l'exploitation des matières premières; que la Serbie a acheté douze avions Rafale à Dassault Aviation pour un montant de 2,7 milliards d'EUR; que la Serbie et la France ont également convenu de renforcer leur coopération dans les domaines de la protection de l'environnement, des soins de santé, de l'agriculture, du tourisme et des infrastructures;

Or. en

Amendement 42
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que le 8 juin 2024, une «Assemblée de tous les Serbes» s'est tenue à Belgrade avec la participation de dirigeants politiques de Serbie, de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro et du Kosovo sous le slogan «Un peuple, une assemblée»;

Or. en

Amendement 43
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que l'Union européenne reste le premier partenaire commercial de la Serbie;

Or. en

Amendement 44
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant que l'instrument d'aide de préadhésion pour la période 2021-2027 (IAP III) prévoit 14,2 milliards d'EUR pour soutenir les réformes et le développement socio-économique dans les Balkans occidentaux et en Turquie;

Or. en

Amendement 45
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de	1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de

l'Union d'ici la fin de l'année 2026; souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer avec sérieux qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;	l'Union d'ici la fin de l'année 2026; ***invite instamment la Serbie à mettre en œuvre rapidement et de manière décisive des réformes essentielles, en particulier au titre du groupe 1, afin que cet engagement très ambitieux soit perçu comme réaliste, sincère et significatif;*** souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer ***publiquement et*** avec sérieux qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union ***et des réformes requises auprès de ses citoyens***;

Or. en

Amendement 46
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; ***souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer avec sérieux qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;***	1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026;

Or. en

Amendement 47
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis*** de l'Union ***d'ici la fin de l'année 2026***; ***souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer avec sérieux qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;***	1. ***s'oppose fermement à la poursuite de l'élargissement*** de l'Union***, étant donné que les pays candidats sont toujours loin de satisfaire aux exigences en matière de stabilité politique et sociale stipulées par les critères de Copenhague***;

Or. en

Amendement 48
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer avec sérieux qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;	1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer avec sérieux qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne ***en faisant preuve d'une volonté politique forte et de cohérence dans la mise en œuvre des réformes liées à l'Union,*** et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;

Or. en

Amendement 49

Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer avec sérieux qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;	1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer avec sérieux qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de ***la trajectoire européenne de la Serbie et de la relation étroite qu'elle entretient avec*** l'Union;

Or. en

Amendement 50
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***prend note*** de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; ***souligne la nécessité pour*** la Serbie ***de*** démontrer ***avec sérieux*** qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne ***et de*** communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;	1. ***se félicite*** de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; ***prend acte des mesures prises par*** la Serbie ***jusqu'à présent pour*** démontrer qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne***; encourage le pays à poursuivre dans cette voie et à*** communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;

Or. en

Amendement 51
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; souligne la nécessité pour la Serbie de démontrer ***avec sérieux*** qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;	1. prend note de l'engagement pris par la Serbie de poser comme un objectif stratégique son adhésion à l'Union européenne, ainsi que de son ambition de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici la fin de l'année 2026; souligne ***néanmoins*** la nécessité pour la Serbie de démontrer ***catégoriquement*** qu'elle adopte une orientation stratégique tournée vers l'Union européenne et de communiquer de manière objective et sans ambiguïté à propos de l'Union;

Or. en

Amendement 52
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel et pour la sécurité et la stabilité de l'Union dans son ensemble, et met en avant l'influence considérable qu'exerce la Serbie dans la région;	2. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel et pour la sécurité et la stabilité de l'Union dans son ensemble, et met en avant l'influence considérable qu'exerce la Serbie dans la région; ***s'inquiète des efforts déployés par la Serbie pour étendre son influence sur les pays voisins et promouvoir le discours nationaliste controversé du «monde serbe», semblable au concept de «monde russe»; regrette les déclarations formulées par des fonctionnaires d'État en faveur de cette idée, qui risque de favoriser***

l'instabilité régionale et de porter atteinte à la souveraineté des pays voisins;

Or. en

Amendement 53
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel et pour la sécurité et la stabilité de l'Union dans son ensemble***, *et met en avant l'influence considérable qu'exerce la Serbie*** dans la région;	2. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel et pour la sécurité et la stabilité de l'Union dans son ensemble***; constate le rôle important de la Serbie*** dans la région ***mais condamne les tentatives d'établissement d'une sphère d'influence portant atteinte à la souveraineté des pays voisins***;

Or. en

Amendement 54
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel et pour la sécurité et la stabilité de l'Union dans son ensemble, et met en avant l'influence considérable qu'exerce la Serbie dans la région;	2. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel et pour la sécurité et la stabilité de l'Union dans son ensemble, et met en avant l'influence considérable qu'exerce la Serbie dans la région; ***regrette que la Serbie demeure un facteur de déstabilisation dans toute la région;***

Or. en

Amendement 55
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel et pour la sécurité ***et*** la stabilité de l'Union dans son ensemble, et met en avant l'influence considérable qu'exerce la Serbie dans la région;	2. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel et ***souligne leur rôle essentiel*** pour ***assurer*** la sécurité***,*** la stabilité ***et la résilience*** de l'Union dans son ensemble, et met en avant l'influence considérable qu'exerce la Serbie dans la région;

Or. en

Amendement 56
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que la Serbie joue un rôle crucial dans la stabilité et la sécurité de la région des Balkans occidentaux; souligne qu'en raison de sa position géopolitique, le pays a un impact direct sur la stabilité globale de la région, est un acteur clé dans la prévention des conflits régionaux et a également une incidence significative du point de vue des minorités ethniques;

Or. en

Amendement 57
Cristian Terheş

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne l'évaluation de la Commission européenne selon laquelle la Serbie a satisfait aux critères de référence permettant d'ouvrir le groupe 3[1 bis] et demande l'ouverture immédiate des négociations pour le groupe 3, constatant qu'il s'agit d'une étape cruciale dans l'avancement du processus d'intégration de la Serbie dans l'Union;
	1 bis https://enlargement.ec.europa.eu/news/commission-adopts-2024-enlargement-package-2024-10-30_fr

Or. en

Amendement 58
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. constate que le développement économique, les investissements et l'amélioration des infrastructures pourraient avoir des retombées directes et positives sur les autres pays des Balkans occidentaux; conclut que la stabilité et le développement économiques de la Serbie peuvent contribuer à la prospérité de la région dans son ensemble et réduire ainsi les disparités économiques et les tensions sociales précédemment enracinées;

Or. en

Amendement 59

Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. observe ***avec inquiétude*** que***, de manière générale,*** les progrès accomplis pour ce qui est de remplir les critères de référence d'adhésion à l'Union dans ***l'ensemble des*** chapitres de négociation ont été limités, ***voire inexistants, et que des lacunes ont notamment été constatées dans des*** domaines ***critiques tels que l'état de droit, la réforme de l'administration publique et l'alignement sur les politiques de l'Union***;	3. observe que les progrès accomplis pour ce qui est de remplir les critères de référence d'adhésion à l'Union dans ***certains*** chapitres de négociation ont été limités, ***mais se félicite du bon niveau de préparation de la Serbie dans le domaine de l'économie (sécurité et stabilité macroéconomiques, discipline budgétaire, statistiques), des progrès satisfaisants en ce qui concerne le programme environnemental, la protection de l'environnement, le changement climatique et le réseau transeuropéen, ainsi que des mesures prometteuses qui ont été prises dans les*** domaines ***de la justice, de la liberté et de la sécurité***;

Or. en

Amendement 60
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. observe avec inquiétude que, de manière générale, les progrès accomplis pour ce qui est de remplir les critères de référence d'adhésion à l'Union dans l'ensemble des chapitres de négociation ont été limités, voire inexistants, et que des lacunes ont notamment été constatées dans des domaines critiques tels que l'état de droit, la réforme de l'administration publique et l'alignement sur les politiques de l'Union;	3. ***prend acte des progrès accomplis par la Serbie en matière de stabilité macroéconomique et de discipline budgétaire, mais*** observe avec inquiétude que, de manière générale, les progrès accomplis pour ce qui est de remplir les critères de référence d'adhésion à l'Union dans l'ensemble des chapitres de négociation ont été limités, voire inexistants, et que des lacunes ont notamment été constatées dans des domaines critiques tels que l'état de droit, la réforme de l'administration publique et

l'alignement sur les politiques de l'Union;

Or. en

Amendement 61
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. observe avec inquiétude que, de manière générale, les progrès accomplis ***pour ce qui est de remplir les critères de référence d'adhésion à l'Union dans l'ensemble des*** chapitres ***de négociation*** ont été limités, voire inexistants, ***et que des lacunes ont notamment été constatées dans des domaines critiques tels que l'état de droit, la réforme de l'administration publique et l'alignement sur les politiques de l'Union***;	3. observe avec inquiétude que, de manière générale, les progrès accomplis ***dans certains*** chapitres ont été limités, voire inexistants, ***mais prend également acte du bon niveau de préparation de la Serbie dans le domaine de l'économie (sécurité et stabilité macroéconomiques, discipline budgétaire, statistiques), ainsi que des progrès satisfaisants en ce qui concerne le programme environnemental, la protection de l'environnement, le changement climatique et le réseau transeuropéen***;

Or. en

Amendement 62
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. observe avec inquiétude que, de manière générale, les progrès accomplis pour ce qui est de remplir les critères de référence d'adhésion à l'Union dans l'ensemble des chapitres de négociation ont été limités, voire inexistants, et que des lacunes ont notamment été constatées dans des domaines critiques tels que l'état de	3. observe avec inquiétude que, de manière générale, les progrès accomplis pour ce qui est de remplir les critères de référence d'adhésion à l'Union dans l'ensemble des chapitres de négociation ont été limités, voire inexistants, et que des lacunes ont notamment été constatées dans des domaines critiques tels que l'état de

droit, la réforme de l'administration publique et l'alignement sur les politiques de l'Union;	droit, ***la liberté des médias,*** la réforme de l'administration publique et l'alignement sur les politiques de l'Union***, en particulier sa politique étrangère***;

Or. en

Amendement 63
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite de la décision de la Serbie de vendre pour 800 millions d'EUR de munitions à l'Ukraine et à ses alliés dans le cadre d'un accord mutuellement bénéfique et de soutenir la résolution des Nations unies condamnant l'agression russe en Ukraine trois ans après l'invasion à grande échelle; regrette la rétractation verbale immédiate du président Aleksandar Vučić concernant le vote aux Nations unies, le qualifiant d'«erreur».

Or. en

Amendement 64
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne que toute coopération avec la Russie contribuant à des pratiques autoritaires et antidémocratiques en Serbie serait préjudiciable à l'avenir des relations entre l'Union et la Serbie, en

particulier à la lumière de l'actuelle invasion russe en Ukraine et des attaques contre les infrastructures de l'Union; déplore que certains fonctionnaires serbes maintiennent des relations opaques et dangereuses avec la Russie;

Or. en

Amendement 65
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. regrette le déclin continu du soutien public à l'adhésion à l'Union en Serbie et le soutien croissant au régime de Vladimir Poutine, fruit d'une rhétorique anti-européenne et pro-russe de longue date de la part des médias contrôlés par le gouvernement ainsi que de certains fonctionnaires d'État; invite les autorités serbes à favoriser un débat ouvert et fondé sur des faits concernant l'adhésion à l'Union européenne; regrette que les appels de l'Union à la Serbie pour qu'elle respecte ses obligations en tant que pays candidat aient été dépeints comme un chantage par les hauts fonctionnaires serbes; invite instamment les autorités serbes à commencer à communiquer ouvertement avec la population serbe sur les avantages de l'adhésion à l'Union ainsi que sur l'ampleur du soutien européen apporté jusqu'à présent;

Or. en

Amendement 66
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. déplore la poursuite de la désinformation sur la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, souvent diffusée par la propagande russe et chinoise et amplifiée par certains fonctionnaires et médias serbes; condamne les retombées de ces agissements dans les autres pays de la région; invite la Serbie à lutter contre la désinformation, y compris les discours anti-européens manipulateurs; demande à l'Union d'accroître la coopération avec la Serbie afin de renforcer la résilience démocratique et de déjouer les menaces hybrides, y compris dans les domaines de la cybersécurité, de la protection des infrastructures essentielles et de la sécurité alimentaire et énergétique;

Or. en

Amendement 67
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée;	4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée***, en particulier dans le contexte de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine***; ***déplore que la Serbie continue d'entretenir des liens et un partenariat étroits avec la Russie, suscitant des inquiétudes quant à son***

orientation stratégique; réitère son appel aux autorités serbes pour qu'elles renforcent la transparence concernant le rôle et les activités du «centre humanitaire russo-serbe» de Niš et qu'elles mettent immédiatement fin à toute coopération militaire avec la Russie;

Or. en

Amendement 68
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***regrette*** qu'aucun progrès ***n'ait*** été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée;	4. ***constate*** qu'aucun progrès ***n'a*** été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée; ***rappelle que la Serbie est un État souverain et qu'elle a le droit de décider librement de sa politique étrangère, de ses alliances diplomatiques et de ses préférences en fonction de ses intérêts nationaux et de ses priorités stratégiques;***

Or. en

Amendement 69
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en	4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en

matière de politique étrangère étant restée largement inchangée;	matière de politique étrangère étant restée largement inchangée; ***invite la Serbie à inverser cette tendance et à prendre des mesures positives progressives en vue d'un alignement complet;***

Or. en

Amendement 70
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à*** l'alignement de la Serbie sur ***les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée***;	4. ***souligne l'importance de*** l'alignement ***progressif*** de la Serbie sur ***la PESC; constate que le taux de conformité de la Serbie avec les déclarations de l'Union est en augmentation; prend acte de la participation active et constante de la Serbie aux missions et opérations militaires de l'Union depuis de nombreuses années***;

Or. en

Amendement 71
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée;	4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée; ***rappelle que la Serbie reste une exception notable en ce qui concerne l'alignement sur la PESC dans les Balkans occidentaux;***

Or. en

Amendement 72
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à*** l'alignement de la Serbie sur ***les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée***;	4. ***souligne l'importance de*** l'alignement ***complet*** de la Serbie sur ***la PESC, tout en notant que le taux de conformité de la Serbie avec les déclarations de l'Union s'élève à 61 %, et se félicite de la participation active et constante de la Serbie aux missions militaires de l'Union depuis de nombreuses années***;

Or. en

Amendement 73
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée;	4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée***, principalement en raison des relations étroites entretenues par la Serbie avec la Russie***;

Or. en

Amendement 74
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. regrette qu'aucun progrès n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée;	4. regrette qu'aucun progrès ***substantiel*** n'ait été réalisé concernant le chapitre 31, la tendance relative à l'alignement de la Serbie sur les positions de l'Union en matière de politique étrangère étant restée largement inchangée;

Or. en

Amendement 75
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai;	***supprimé***

Or. en

Amendement 76
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai;	***supprimé***

Or. en

Amendement 77
Eugen Tomac, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai;	5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai; ***souligne que le respect par la Serbie de ses engagements vis-à-vis de l'Union européenne passe par une rupture nette avec la politique expansionniste de la Russie et par un alignement total sur les sanctions qui lui sont imposées; note que le maintien de relations privilégiées avec le régime du Kremlin sape non seulement la crédibilité de la Serbie en tant qu'État candidat, mais aussi la confiance des partenaires européens dans l'authenticité de son engagement pro-européen;***

Or. ro

Amendement 78
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite ***la Serbie*** à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai;	5. ***déplore que la Serbie ne se soit toujours pas associée aux sanctions de l'Union à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie;*** invite ***les autorités à faire preuve dans les meilleurs délais d'un véritable engagement en faveur des valeurs européennes et*** à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans

délai; ***invite l'Union à reconsidérer l'ampleur de l'aide financière qu'elle fournit à la Serbie, si cette dernière accorde un soutien persistant aux idéologies antidémocratiques et n'adhère pas aux mesures restrictives prises par l'Union et à la PESC;***

Or. en

Amendement 79
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai;	5. ***note que la Serbie s'est alignée sur certaines positions de l'Union concernant la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine; constate que la Serbie continue de fournir une aide financière et humanitaire à l'Ukraine; regrette toutefois que la Serbie ne s'aligne toujours pas sur les mesures restrictives de l'Union à l'égard de la Russie;*** invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie ***et la Biélorussie***, de manière systématique et sans délai;

Or. en

Amendement 80
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière	5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière

systématique et sans délai;	systématique et sans délai; ***invite le gouvernement serbe à adopter rapidement les sanctions économiques et individuelles imposées à la Russie par l'Union; invite le gouvernement serbe à adopter les sanctions appropriées contre la Biélorussie, l'Iran et la Corée du Nord en réponse à leur soutien à l'agression militaire russe en Ukraine;***

Or. en

Amendement 81
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5 invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai;	5 invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai; ***relève que les relations entretenues par la Serbie avec la Russie contrastent de façon flagrante avec ses efforts de rapprochement avec l'Union européenne; souligne l'importance de l'application des sanctions contre la Russie pour la sécurité de l'ensemble de l'Europe;***

Or. fi

Amendement 82
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière	5. ***se félicite de l'aide humanitaire apportée par la Serbie à l'Ukraine et de la vente par le pays de munitions destinées à***

systématique et sans délai;	***l'Ukraine;*** invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai; ***invite la Serbie à communiquer sa position sur l'Ukraine de manière plus transparente au public serbe;***

Or. en

Amendement 83
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique ***et sans délai***;	5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique***; constate que l'acquis de l'Union fait partie des critères de Copenhague et que l'adhésion à ce dernier d'ici 2026, conformément à l'objectif déclaré de la Serbie, signifie implicitement une adhésion à l'alignement sur la PESC dans ce même délai***;

Or. en

Amendement 84
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***invite*** la Serbie ***à s'aligner*** sur les mesures restrictives et la politique ***générale*** de l'Union envers la Russie***, de manière systématique et sans délai***;	5. ***souligne que*** la Serbie***, en tant qu'État souverain, a le droit de déterminer sa propre politique étrangère et souligne que l'alignement*** sur les mesures restrictives et la politique ***plus***

large de l'Union envers la Russie ***demeure une décision souveraine, guidée par ses intérêts nationaux et ses priorités stratégiques***;

Or. en

Amendement 85
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai;	5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie ***et la Biélorussie***, de manière systématique et sans délai;

Or. en

Amendement 86
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie, de manière systématique et sans délai;	5. invite la Serbie à s'aligner sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union envers la Russie ***et la Biélorussie***, de manière systématique et sans délai;

Or. en

Amendement 87
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. prend acte des progrès accomplis par la Serbie pour ce qui est de s'aligner sur la politique des visas de l'Union, ***et l'invite à procéder à un*** alignement complet à cet égard;	6. ***s'oppose fermement à l'exemption de visa pour les ressortissants des États des Balkans occidentaux dans l'Union européenne;*** prend acte des progrès accomplis par la Serbie pour ce qui est de s'aligner sur la politique des visas de l'Union, ***mais rejette fermement toute pression en faveur d'un*** alignement complet à cet égard; ***souligne que la Serbie, en tant que nation souveraine, a le droit de maintenir une politique indépendante en matière de visas, conforme à ses intérêts nationaux; rappelle que le Kosovo n'est pas totalement aligné sur la politique de l'Union en matière de visas, notamment parce qu'il accorde une exemption de visa à la Turquie;***

Or. en

Amendement 88
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***prend acte*** des progrès accomplis par la Serbie pour ce qui est de s'aligner sur la politique des visas de l'Union, et l'invite à procéder à un alignement complet à cet égard;	6. ***se félicite*** des progrès accomplis par la Serbie pour ce qui est de s'aligner sur la politique des visas de l'Union, et l'invite à procéder à un alignement complet à cet égard; ***constate que les mesures d'harmonisation avec le régime de visas de l'Union ont été menées à bien avec au moins quatre pays;***

Or. en

Amendement 89

Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. prend acte des progrès accomplis par la Serbie pour ce qui est de s'aligner sur la politique des visas de l'Union, et l'invite à procéder à un alignement complet à cet égard;	6. prend acte des progrès accomplis par la Serbie pour ce qui est de s'aligner sur la politique des visas de l'Union, et l'invite à procéder à un alignement complet à cet égard; ***invite les autorités serbes à s'aligner sur les mesures restrictives européennes en réponse aux cyberattaques;***

Or. en

Amendement 90
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. prend acte des progrès accomplis par la Serbie pour ce qui est de s'aligner sur la politique des visas de l'Union, et l'invite à procéder à un alignement complet à cet égard;	6. prend acte des progrès accomplis par la Serbie pour ce qui est de s'aligner sur la politique des visas de l'Union, et l'invite à procéder à un alignement complet à cet égard***, en particulier avec les pays tiers qui présentent des risques pour l'Union en matière de migration clandestine ou de sécurité***;

Or. en

Amendement 91
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina;	7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina; ***réitère sa position selon laquelle les négociations sur de nouveaux chapitres ne doivent commencer que si le pays s'aligne sur les sanctions de l'Union à l'encontre de la Russie et réalise des progrès significatifs dans ses réformes relatives à l'Union, en particulier dans le domaine des «fondamentaux»;***

Or. en

Amendement 92
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina;	7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune ***de l'Union***, le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina***, qui doit être mené de bonne foi afin d'aboutir à un accord juridiquement contraignant fondé sur la reconnaissance mutuelle***;

Or. en

Amendement 93
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina;	7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina; ***se félicite, à cet égard, que le président Vučić soutienne pleinement l'intégrité territoriale de l'Ukraine;***

Or. es

Amendement 94
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux ***et*** le dialogue entre Belgrade et Pristina;	7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux***, l'état de droit, l'engagement en faveur des droits et valeurs partagés de l'Europe, ainsi que*** le dialogue entre Belgrade et Pristina;

Or. en

Amendement 95
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*

7. rappelle ***qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune,*** le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina;	7. rappelle ***que*** le rythme global des négociations d'adhésion continue de dépendre des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina;

Or. en

Amendement 96
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion ***continue de dépendre*** des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina;	7. rappelle qu'outre l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune, le rythme global des négociations d'adhésion ***dépend*** des progrès tangibles enregistrés concernant les fondamentaux et le dialogue entre Belgrade et Pristina;

Or. en

Amendement 97
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite les États membres de l'Union et la délégation de l'Union en Serbie à poursuivre une stratégie de communication plus active et plus efficace afin de promouvoir le rôle et les avantages de l'adhésion à l'Union ainsi que des projets et des réformes financés par l'Union parmi la population serbe, y

compris au-delà des grandes villes, et à prendre des mesures pour lutter contre la désinformation sur l'Union; demande aux dirigeants politiques serbes de communiquer de manière claire et univoque sur la trajectoire européenne de la Serbie et sa relation étroite avec l'Union; invite l'Assemblée nationale à soutenir l'avenir européen de la Serbie; réitère la volonté du Parlement européen de continuer à travailler avec les législateurs serbes pour rapprocher l'Union et la Serbie;

Or. en

Amendement 98
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Serbie et les États membres à mener une politique de communication plus active et plus efficace sur les avantages de l'élargissement de l'Union destinée aux citoyens serbes et européens de tous les groupes sociaux; souligne, à cet égard, la responsabilité des autorités serbes et des institutions de l'Union dans la promotion des valeurs européennes et la sensibilisation des citoyens aux résultats concrets obtenus, au soutien accordé grâce aux financements de l'Union et aux avantages visibles et tangibles du processus d'intégration européenne; insiste donc sur la nécessité pour le Parlement européen de reprendre son rôle traditionnel de soutien actif du processus d'élargissement;

Or. en

Amendement 99
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. réitère sa préoccupation quant à l'approche partiale de l'Union à l'égard de la Serbie, dans le contexte du recul de l'état de droit, de la démocratie et des droits fondamentaux observé dans le pays depuis plusieurs années, ainsi que de son influence déstabilisatrice sur l'ensemble de la région; invite instamment la Commission, y compris au plus haut niveau, à employer un langage plus clair dans sa communication publique à l'égard de la Serbie, en abordant de manière cohérente les lacunes importantes, l'absence de progrès voire les reculs dans le domaine de l'état de droit, afin de respecter nos valeurs fondamentales et de ne pas risquer de perdre le soutien public aux forces pro-européennes et pro-démocratiques, tendance que l'on peut observer actuellement dans le pays;

Or. en

Amendement 100
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. salue le fait que la Serbie continue de participer et de contribuer activement aux missions et opérations militaires de gestion de crise menées par l'Union; se félicite, à cet égard, de l'adoption en 2023 de la loi sur la participation de civiles aux

missions et opérations internationales, qui permettra à la Serbie de contribuer aux missions civiles de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC);

Or. es

Amendement 101
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. réaffirme que tout progrès dans les négociations d'adhésion doit rester fondé sur le mérite et subordonné à la mise en œuvre de réformes structurelles ainsi qu'à l'alignement sur l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 102
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. se réjouit de l'accord signé le 25 juin 2024 entre l'Union et la Serbie sur la coopération opérationnelle en matière de gestion des frontières avec Frontex, dans le but de lutter contre la migration irrégulière et de renforcer la sécurité dans la région;

Or. es

Amendement 103
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. se félicite de l'engagement de la Serbie envers sa trajectoire européenne, ainsi que de son ambition de satisfaire aux critères provisoires pour les chapitres 23 et 24 relatifs à l'état de droit d'ici fin 2025 et de s'aligner pleinement sur l'acquis de l'Union d'ici fin 2026;

Or. en

Amendement 104
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire;	8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire; ***constate toutefois que, ces dernières années, la Serbie a entrepris des réformes significatives dans le domaine judiciaire et que la Commission de Venise a apporté une aide continue tout au long du processus; note qu'en 2022, des amendements à la constitution ont été adoptés en vue de renforcer l'indépendance de la justice et que ces amendements ont transféré la compétence pour la nomination des juges et des procureurs de l'Assemblée nationale au Conseil supérieur de la magistrature et au Conseil supérieur du ministère public, renforçant ainsi l'indépendance des membres du pouvoir judiciaire et le statut des conseils;***

Or. en

Amendement 105
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire;	8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire; ***invite la Serbie à veiller à ce que le Conseil supérieur de la magistrature, le Conseil supérieur du ministère public, le gouvernement et le parlement défendent de manière efficace et proactive l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs en cas d'influence indue, y compris les propos indus formulés publiquement par des membres du gouvernement ou du parlement sur des enquêtes ou des procédures judiciaires en cours, en violation de leur code de conduite;***

Or. en

Amendement 106
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire;	8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire; ***regrette que les pressions politiques exercées sur le système judiciaire restent fortes et que des représentants gouvernementaux formulent des commentaires indus sur les***

procédures judiciaires en cours;

Or. es

Amendement 107
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire;	8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire; ***exprime sa préoccupation quant à l'absence de mise en œuvre de garde-fous empêchant toute ingérence politique dans les nominations judiciaires et les mesures disciplinaires à l'encontre des juges et des procureurs;***

Or. en

Amendement 108
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire;	8. prend note des difficultés qui se posent actuellement pour ce qui est de garantir l'indépendance de la justice, notamment l'influence indue exercée sur le système judiciaire ***et la restriction de l'accès à la protection judiciaire et aux voies de droit***;

Or. en

Amendement 109
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne l'importance que revêt l'adoption de la loi sur l'école de la magistrature;	9. souligne l'importance que revêt l'adoption de la loi sur l'école de la magistrature; ***constate que dans sa demande d'avis adressée à la Commission de Venise, la ministre de la justice précise que le projet de loi a été préparé dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union, dans le but d'assurer la conformité de la Serbie au critère provisoire pour le chapitre 23; constate que, de l'avis de la Commission de Venise, il est positif que la grande majorité des membres du conseil d'administration soient nommés par le Conseil supérieur de la magistrature et le Conseil supérieur du ministère public; se félicite que, selon la Commission de Venise, l'école de la magistrature soit suffisamment éloignée des autres branches du pouvoir et soit étroitement liée au Conseil supérieur de la magistrature et au Conseil supérieur du ministère public, qui sont des organes constitutionnels chargés de préserver l'indépendance du pouvoir judiciaire et du parquet;***

Or. en

Amendement 110
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*

9. ***souligne l'importance que revêt l'adoption de la*** loi sur l'école de la magistrature;	9. ***prend acte du projet de*** loi sur l'école de la magistrature ***et de l'avis de la Commission de Venise***; ***constate que la Convention nationale pour l'Union européenne a vivement critiqué à la fois la procédure d'élaboration et le contenu spécifique de la version actuelle de la loi; demande que le projet de loi soit modifié à l'issue d'une nouvelle série de consultations transparentes auprès de toutes les parties prenantes concernées, afin de garantir l'indépendance et les mécanismes de contrôle de l'institution et de contribuer ainsi à l'indépendance globale du pouvoir judiciaire;***

Or. en

Amendement 111
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne l'importance que ***revêt*** l'adoption de la loi sur l'école de la magistrature;	9. souligne l'importance que ***revêtent*** l'adoption de la loi sur l'école de la magistrature ***et les nominations judiciaires nécessaires pour réduire le nombre de postes vacants et améliorer l'efficacité globale du système judiciaire***;

Or. en

Amendement 112
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. souligne l'importance que revêt	9. souligne l'importance que revêt

l’adoption de la loi sur l’école de la magistrature;	l’adoption de la loi sur l’école de la magistrature; ***constate que le retard dans l’adoption de cette loi a bloqué des réformes judiciaires essentielles, nécessaires à l’alignement sur les normes de l’Union;***
	Or. en

Amendement 113
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l’adoption d’une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s’inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;	10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l’adoption d’une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s’inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines***, notamment en ce qui concerne les projets dits «d’intérêt pour la République de Serbie»***; ***regrette que l’Agence pour la prévention de la corruption n’ait pas démontré son impartialité et que des cas de corruption politique et systémique n’aient pas fait l’objet de poursuites; observe avec inquiétude l’absence de résultats convaincants depuis plusieurs années dans les affaires pour lesquelles le public manifeste un intérêt prononcé, notamment des dossiers de longue date tels que les affaires Krušik, Jovanjica, Savamala ou Belivuk; prend acte du lancement de la campagne anticorruption, mais constate avec préoccupation que celle-ci est présentée au public comme une initiative du président de la République, qui n’a aucune compétence constitutionnelle dans ce domaine, ce qui fait de cette campagne un nouvel exemple d’influence indue potentiellement exercée***

sur le pouvoir judiciaire; souligne que la Serbie doit encore démontrer les résultats obtenus dans la lutte contre la grande corruption;

Or. en

Amendement 114
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;	10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines; ***constate que la Serbie se classe au 105e rang de l'indice de perception de la corruption 2024, bien en dessous de la moyenne de l'Union et de certains pays candidats; considère que le niveau de corruption en Serbie est un obstacle important à son processus d'adhésion à l'Union; invite à prendre des mesures décisives pour traiter les affaires de grande corruption et renforcer l'Agence pour la prévention de la corruption, qui souffre d'un manque d'indépendance et de capacités d'exécution; observe avec inquiétude que le nombre de condamnations dans les affaires de grande corruption reste faible et que le parquet chargé de la lutte contre la criminalité organisée souffre d'un manque de personnel; invite la Serbie à renforcer l'indépendance de ses institutions de lutte contre la corruption en veillant à ce qu'elles disposent de ressources suffisantes et à ce qu'elles soient protégées de toute ingérence***

politique;

Or. en

Amendement 115
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;	10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; ***invite la Serbie à adopter et à commencer à mettre en œuvre le plan d'action anticorruption qui l'accompagne et à mettre en place un mécanisme de contrôle et de coordination efficace pour suivre les progrès accomplis, conformément aux normes internationales;*** s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;

Or. en

Amendement 116
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;	10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines; ***invite le gouvernement serbe à signer la***

Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption en signe de son engagement ferme dans la lutte contre la corruption au sein de l'administration publique;

Or. es

Amendement 117
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;	10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines ***et exige une volonté politique forte pour lutter efficacement contre la corruption, ainsi qu'une réponse ferme de la justice pénale à la grande corruption***;

Or. en

Amendement 118
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;	10. constate que des progrès limités ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines; ***souligne que la corruption est un problème prédominant***

dans les Balkans;

Or. en

Amendement 119
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que des progrès ***limités*** ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;	10. constate que des progrès ***insuffisants*** ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption, malgré l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;

Or. en

Amendement 120
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. constate que des progrès ***limités*** ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption***, malgré*** l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;	10. constate que des progrès ont été réalisés en matière de lutte contre la corruption ***à la suite de*** l'adoption d'une nouvelle stratégie anticorruption pour la période 2024-2028; s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines;

Or. en

Amendement 121
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite une nouvelle fois la Serbie à présenter des résultats convaincants dans les affaires pour lesquelles le public manifeste un intérêt prononcé, notamment les affaires Krušik, Jovanjica et Belivuk; est préoccupé par le peu de progrès accomplis dans ces affaires depuis le rapport de l'année dernière, ainsi que par les allégations selon lesquelles Darko Šarić aurait dirigé une organisation criminelle internationale depuis la prison en Serbie; souligne que davantage d'efforts concrets et de volonté politique sont nécessaires pour obtenir des résultats tangibles, notamment en ce qui concerne la grande criminalité organisée, ainsi qu'un bilan convaincant en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations définitives efficaces, y compris le gel et la confiscation des avoirs criminels;

Or. en

Amendement 122
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. regrette que les progrès accomplis dans la lutte contre la criminalité organisée restent limités; invite instamment le gouvernement serbe à aligner pleinement son cadre juridique en matière de coopération policière et de criminalité organisée sur celui de l'Union;

Or. es

Amendement 123
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite de la composition davantage pluraliste du nouveau parlement, qui offre une plus large représentation des partis politiques; note que les élections anticipées et la césure correspondante dans les activités du gouvernement et du parlement ont entravé les progrès en matière de réformes;	11. se félicite de la composition davantage pluraliste du nouveau parlement, qui offre une plus large représentation des partis politiques; note que les élections anticipées et la césure correspondante dans les activités du gouvernement et du parlement ont entravé les progrès en matière de réformes; ***constate que tous les parlements serbes des dix dernières années, à l'exception d'un seul, ont été dissous prématurément; constate que le modèle consistant à convoquer des élections anticipées récurrentes, le mode de campagne permanent et les longs délais de formation des gouvernements ne contribuent pas à une gouvernance démocratique efficace du pays, mais affaiblissent le parlement, ce qui favorise la prise de décision par le seul président, et entraîne, par conséquent, un manque de transparence et de responsabilité, ainsi qu'un manque de contrôle législatif et de légitimité du parlement;***

Or. en

Amendement 124
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*

11. se félicite de la composition davantage pluraliste du nouveau parlement, qui offre une plus large représentation des partis politiques; note que les élections anticipées et la césure correspondante dans les activités du gouvernement et du parlement ont entravé les progrès en matière de réformes;	11. se félicite de la composition davantage pluraliste du nouveau parlement, qui offre une plus large représentation des partis politiques; note que les élections anticipées et la césure correspondante dans les activités du gouvernement et du parlement ont entravé les progrès en matière de réformes; ***regrette que les travaux de l'Assemblée nationale aient été restreints pendant des périodes prolongées sans justification; constate que cette pratique a pour effet d'alourdir le nombre de points à l'ordre du jour, ce qui a limité les discussions parlementaires; estime que ces événements ont contribué à détériorer encore un véritable dialogue politique, donnant lieu à des escalades telles que celle du 4 mars 2025;***

Or. en

Amendement 125
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite de la composition davantage pluraliste du nouveau parlement, qui offre une plus large représentation des partis politiques; note que les élections anticipées et la césure correspondante dans les activités du gouvernement et du parlement ont entravé les progrès en matière de réformes;	11. se félicite de la composition davantage pluraliste du nouveau parlement, qui offre une plus large représentation des partis politiques; note que les élections anticipées et la césure correspondante dans les activités du gouvernement et du parlement ont entravé les progrès en matière de réformes; ***souligne que les élections anticipées fréquentes, le mode de campagne permanent et les longs délais de formation des gouvernements, ainsi que l'irrégularité des travaux du parlement national, ne contribuent pas à une gouvernance démocratique efficace du pays;***

Or. en

Amendement 126
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite de la composition davantage pluraliste du nouveau parlement, qui offre une plus large représentation des partis politiques; note que les élections anticipées et la césure correspondante dans les activités du gouvernement et du parlement ont entravé les progrès en matière de réformes;	11. se félicite de la composition davantage pluraliste du nouveau parlement, qui offre une plus large représentation des partis politiques***, y compris des partis des minorités nationales***; note que les élections anticipées et la césure correspondante dans les activités du gouvernement et du parlement ont entravé les progrès en matière de réformes;

Or. en

Amendement 127
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 11 – point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	(1) prend acte de la démission du Premier ministre Miloš Vučević le 28 janvier 2025, laquelle n'est pas encore confirmée par l'Assemblée nationale; prend acte de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale le 4 mars 2025, après trois mois de pause, et condamne tous les actes de violence survenus à cette occasion;

Or. en

Amendement 128
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. déplore les décisions politiques de la majorité au pouvoir visant à restreindre les travaux du parlement en ne convoquant pas de sessions pendant des périodes prolongées sans aucune justification; constate que cette pratique s'est traduite par la tenue de sessions plénières pendant seulement 27 jours en 2024, ce qui est nettement moins qu'auparavant; observe avec inquiétude que cette pratique engendre également un grand nombre de points superflus à l'ordre du jour lorsque le parlement se réunit, ce qui limite la discussion;

Or. en

Amendement 129
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne la nécessité d'un engagement fort en faveur de la sauvegarde des droits des minorités nationales, de leur pleine représentation à tous les niveaux de gouvernance et de la préservation de leur identité culturelle et de leur liberté d'expression en tant qu'éléments immuables des valeurs européennes communes;

Or. en

Amendement 130

Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. rappelle qu'aux termes de la constitution, la loi sur le financement de la province autonome de Voïvodine aurait dû être adoptée avant fin 2008; encourage dès lors le gouvernement à soumettre sans autre délai la question au parlement;

Or. en

Amendement 131
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. rappelle qu'il est disposé, en utilisant les outils et initiatives de soutien à la démocratie qui existent en son sein, à soutenir l'Assemblée nationale serbe et ses membres dans le processus démocratique relatif à la trajectoire européenne de la Serbie;	12. rappelle qu'il est disposé, en utilisant les outils et initiatives de soutien à la démocratie qui existent en son sein ***et en défendant un contrôle parlementaire accru sur le processus d'adhésion à l'Union et sur les réformes***, à soutenir l'Assemblée nationale serbe et ses membres dans le processus démocratique relatif à la trajectoire européenne de la Serbie;

Or. en

Amendement 132
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. rappelle qu'il est disposé, en utilisant les outils et initiatives de soutien à la démocratie qui existent en son sein, à soutenir l'Assemblée nationale serbe et ses membres dans le processus démocratique relatif à la trajectoire européenne de la Serbie;	12. rappelle qu'il est disposé, en utilisant les outils et initiatives de soutien à la démocratie qui existent en son sein, à soutenir l'Assemblée nationale serbe et ses membres dans le processus démocratique relatif à la trajectoire européenne de la Serbie***, y compris le bon fonctionnement du parlement conformément à son règlement intérieur***;

Or. en

Amendement 134

Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se félicite de la présence de minorités nationales à des postes ministériels, avec par exemple un représentant de la minorité croate occupant le poste de ministre des droits de l'homme et des minorités et du dialogue social depuis 2022;

Or. en

Amendement 135
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite les autorités serbes à redoubler d'efforts pour garantir le traitement non discriminatoire de toutes les minorités nationales et à poursuivre

activement les enquêtes et les condamnations pour crimes motivés par la haine; invite la Serbie à veiller à ce que tous les groupes minoritaires bénéficient de chances égales et d'une représentation appropriée dans la vie politique et culturelle, les médias et l'administration publics, et le système judiciaire; invite la Serbie à protéger et à promouvoir le patrimoine culturel, les langues et les traditions de ses minorités nationales;

Or. en

Amendement 136
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. demande au gouvernement serbe de garantir à la minorité croate en Serbie les mêmes droits réciproques que ceux dont jouit la minorité serbe en Croatie; invite la Serbie à faire preuve d'un engagement sincère pour résoudre les questions en suspens concernant le statut de la minorité croate en Serbie, notamment en ce qui concerne l'utilisation non discriminatoire de la langue croate au sein de l'éducation et de l'administration publique ainsi que dans l'espace médiatique prévu à cet effet, y compris en ce qui concerne le respect du patrimoine culturel et des traditions croates en Serbie; demande au gouvernement serbe de garantir le droit à l'éducation en langue croate, un espace médiatique dédié, un financement et des installations adéquates pour la communauté croate;

Or. en

Amendement 137
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. déplore les actes des autorités serbes visant à s'approprier le patrimoine culturel croate, à s'attribuer l'origine de sa tradition littéraire et à remettre en question le statut de la langue croate; demande à la Serbie d'établir un climat positif propice à l'enseignement dans les langues minoritaires et déplore les atteintes aux droits des minorités dans ce domaine;

Or. en

Amendement 138
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral ***et de*** corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection;	13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; ***constate qu'en avril 2024, l'Assemblée nationale a formé un groupe de travail consacré à l'amélioration du processus électoral; regrette que ce groupe de travail n'ait pas adopté de mesures visant à améliorer le processus électoral et qu'il soit devenu dysfonctionnel après que deux des trois membres représentant la société civile se sont sentis contraints de quitter le groupe de travail; regrette que les premières démarches visant à modifier la loi sur le registre électoral unifié n'aient pas abouti à un accord politique;*** juge essentiel de réformer le cadre électoral

pour corriger les lacunes récurrentes ***de toute urgence et en temps utile avant toute nouvelle élection***; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection;

Or. en

Amendement 139
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection;	13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023***, qui met en évidence des irrégularités telles que l'achat de votes, l'utilisation abusive de ressources publiques et la partialité des médias en faveur du parti au pouvoir; constate qu'aucune des recommandations de fond de l'OSCE/BIDDH n'a été mise en œuvre***; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection; ***souligne que les progrès réalisés par la Serbie dans la mise en œuvre de ces recommandations doivent être systématiquement évalués et reflétés dans le processus d'adhésion à l'Union, avec des critères de référence***

clairs et un contrôle indépendant pour garantir de véritables réformes électorales et l'adhésion aux principes démocratiques;

Or. en

Amendement 140
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection;	13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection; ***se félicite de l'engagement pris par la Serbie de mettre en œuvre les recommandations de l'OSCE/BIDDH sur le système électoral au cours du premier trimestre 2025 et de procéder à un audit du système d'enregistrement de l'électorat; invite tous les groupes politiques composant le parlement serbe à participer au groupe de travail pour la mise en œuvre des recommandations de l'OSCE/BIDDH, créé au sein du parlement serbe;***

Or. en

Amendement 141
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection;	13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection; ***invite tous les groupes politiques composant le parlement serbe à participer au groupe de travail pour la mise en œuvre des recommandations du BIDDH, créé au sein du parlement serbe;***

Or. en

Amendement 142
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et	13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et

transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection;	transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection; ***invite tous les groupes parlementaires au sein de l'Assemblée nationale à décider sur une base consensuelle de la mise en œuvre des recommandations du BIDDH;***

Or. en

Amendement 143
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. prend acte, avec préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection;	13. prend acte, avec ***une vive*** préoccupation, du rapport final de la mission d'observation électorale de l'OSCE/BIDDH sur les élections de décembre 2023; juge essentiel de réformer le cadre électoral et de corriger les lacunes récurrentes; insiste sur l'importance cruciale de mettre en œuvre l'ensemble des recommandations en suspens publiées récemment par l'OSCE/BIDDH et les organes du Conseil de l'Europe sur la réforme électorale, dans le cadre d'un processus inclusif et transparent, et avant la tenue de toute nouvelle élection;

Or. en

Amendement 144
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. constate que le groupe de travail

consacré à l'amélioration du processus électoral a été formé au parlement en avril 2024, mais qu'il n'a convenu d'aucune mesure juridique visant à améliorer le processus électoral avant la fin de l'année; constate que deux des trois membres représentant la société civile ont quitté le groupe de travail en février 2025; constate que des mesures ont été prises au cours des premiers mois de 2025 pour modifier la loi sur le registre électoral unifié, mais qu'il n'existe aucun consensus entre les acteurs politiques et de la société civile sur son contenu;

Or. en

Amendement 145
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. regrette que l'Assemblée nationale ne tienne toujours pas de sessions régulières; regrette le retour de pratiques indésirables dans les travaux du parlement, notamment l'absence de séances de questions destinées au gouvernement, l'absence de discussion sur les rapports des institutions indépendantes et le recours plus fréquent aux procédures d'urgence; demande l'égalité de traitement des députés, la mise en œuvre cohérente et efficace du code de conduite parlementaire et la sanction impartiale des manquements à l'intégrité parlementaire;

Or. en

Amendement 146

Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. est préoccupé par le rôle croissant des activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, des cyberopérations étrangères et de l'ingérence électorale dans les processus démocratiques en Serbie; invite la Serbie à s'aligner pleinement sur la PESC et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union, puis à renforcer la coopération UE-Serbie dans la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, tant dans les médias traditionnels que dans l'espace en ligne, en particulier les activités qui visent à nuire au rôle de l'Union dans la région; encourage la poursuite de la collaboration sur la base de l'arrangement administratif existant entre la Serbie et l'Agence européenne de défense;

Or. en

Amendement 147
Helmut Brandstätter, Irena Joveva, Marjan Šarec, Dan Barna
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. regrette l'emploi récent de la violence au sein du parlement serbe, incité principalement par des députés de l'opposition; exige que le parlement soit un lieu de concurrence démocratique qui favorise le débat démocratique et n'éloigne pas le public serbe des processus politiques;

Or. en

Amendement 148
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias;	14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; ***regrette les irrégularités signalées dans le processus de nomination; constate que plusieurs candidats se sont sentis contraints de se retirer de la sélection en février 2025, justifiant leur décision par ces irrégularités;*** regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias; ***constate avec inquiétude l'absence de pluralisme des opinions politiques dans les médias nationaux; constate que l'Autorité de régulation des médias électroniques doit promouvoir activement le pluralisme des médias ainsi que la transparence en ce qui concerne les structures de propriété des médias et l'indépendance vis-à-vis des acteurs étrangers;***

Or. en

Amendement 149
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; ***regrette vivement que*** l'Autorité de régulation des médias électroniques ***ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement*** de la campagne électorale ***de 2023 dans les médias***;	14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; ***se félicite que le projet de loi modifiant et complétant la loi sur les médias électroniques et le projet de loi modifiant et complétant la loi sur l'information publique et les médias aient été soumis à la Commission européenne pour avis le 21 décembre 2024, suivis du projet de loi sur les services de médias le 24 décembre; constate que l'obligation juridique de*** l'Autorité de régulation des médias électroniques ***a été remplie le 20 février 2025, avec la publication du rapport intitulé «Suivi et analyse des programmes des fournisseurs de services de médias au cours*** de la campagne électorale ***pour les élections nationales, provinciales et locales de 2023»***;

Or. en

Amendement 150
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de	14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; ***regrette les irrégularités relevées dans le processus de nomination par plusieurs organisations médiatiques;***

surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias;	***constate le retrait de plusieurs candidats de la sélection en février 2025, lesquels ont justifié la décision par ces irrégularités;*** regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias;

Or. en

Amendement 151
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; ***regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias;***	14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée;

Or. en

Amendement 152
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales	14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales

institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; ***regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias;***	institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée;

Or. en

Amendement 153
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias;	14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias***, de rendre compte de ses conclusions et de sanctionner les médias ayant enfreint la loi, diffusé des discours haineux ou violé les normes journalistiques***;

Or. en

Amendement 154
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias;	14. souligne qu'il est primordial de garantir l'indépendance des principales institutions, notamment les régulateurs des médias tels que l'Autorité de régulation des médias électroniques ***(REM)***; déplore que l'élection de nouveaux membres ait été différée; regrette vivement que l'Autorité de régulation des médias électroniques ait failli à ses obligations juridiques de surveiller avec attention le déroulement de la campagne électorale de 2023 dans les médias;

Or. en

Amendement 155
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. relève que l'Autorité de régulation des médias électroniques a attribué quatre fréquences nationales à des chaînes, qui, par le passé, ont enfreint les normes journalistiques, y compris en s'adonnant à des discours haineux et en induisant le public en erreur (notamment Happy TV), en ne respectant pas les avertissements émis par le régulateur et en diffusant de la désinformation à l'appui du discours du Kremlin sur la guerre russe en Ukraine; regrette profondément que l'Autorité de régulation des médias électroniques n'ait pas délivré la cinquième licence nationale et demande que celle-ci soit attribuée dans le cadre d'un processus transparent et impartial, sans retard inutile et dans le respect des normes internationales en matière de

liberté des médias, dès l'élection d'un nouveau conseil du régulateur; demande au gouvernement serbe de révoquer et de relancer le processus d'élection de nouveaux membres, conformément à la législation serbe et aux normes internationales en matière de liberté des médias;

Or. en

Amendement 156
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Andrey Kovatchev, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. réaffirme la position du Parlement européen sur l'importance de l'ouverture et de la publication des archives de guerre et demande à nouveau que les archives de l'ex-Yougoslavie soient ouvertes et, en particulier, que l'accès aux dossiers des anciens services secrets yougoslaves (UDBA) et du service de contre-espionnage de l'armée populaire yougoslave (KOS) soit accordé, et que les dossiers soient restitués aux gouvernements concernés s'ils en font la demande;

Or. en

Amendement 157
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. adresse ses sincères condoléances	15. adresse ses sincères condoléances

aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande l'ouverture de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;	aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande l'ouverture de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités; ***souligne la nécessité d'examiner plus largement dans quelle mesure la corruption a entraîné l'abaissement des normes de sécurité et contribué à cette tragédie;***

Or. en

Amendement 158
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande l'ouverture de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;	15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande l'ouverture de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités; ***réitère sa vive préoccupation concernant les projets financés par la Chine et leur impact sur la sécurité publique ainsi que sur l'environnement et la qualité de l'air;***

Or. en

Amendement 159
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande l'ouverture de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;	15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande l'ouverture de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités***, afin que les responsables soient traduits en justice***;

Or. en

Amendement 160
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande l'ouverture de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;	15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie ***et ses pensées aux personnes blessées*** après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande l'ouverture de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;

Or. en

Amendement 161
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024;	15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024;

demande ***l'ouverture*** de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;	demande ***le maintien*** de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;

Or. en

Amendement 162
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande ***l'ouverture*** de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;	15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande ***le maintien*** de poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;

Or. en

Amendement 163
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande ***l'ouverture de*** poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;	15. adresse ses sincères condoléances aux familles des 15 victimes qui ont perdu la vie après l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le ***1er*** novembre 2024; demande ***des*** poursuites judiciaires complètes et transparentes à la suite de l'enquête menée par les autorités;

Or. en

Amendement 164

Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. regrette que les autorités serbes aient tardé à réagir et à rendre des comptes, ainsi que la lenteur de l'enquête et le manque de transparence au lendemain de la tragédie, même si ces manquements ont été partiellement corrigés face à la pression croissante de l'opinion publique; exprime son inquiétude quant aux allégations d'enlèvement inconsidéré d'éléments de preuve, notamment l'auvent et les piliers de la gare, qui ont été éliminés à la gare de triage de Novi Sad;

Or. en

Amendement 165
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. exprime sa profonde préoccupation quant aux problèmes systémiques mis en lumière par les manifestations étudiantes en Serbie, tels que ceux liés aux libertés civiles, à la transparence institutionnelle et financière et à l'obligation de rendre des comptes;	16. exprime sa profonde préoccupation quant aux problèmes systémiques mis en lumière par les manifestations étudiantes ***et pour la protection de l'environnement*** en Serbie, tels que ceux liés aux libertés civiles, ***à la séparation des pouvoirs,*** à la transparence institutionnelle et financière***, en particulier pour ce qui a trait aux projets d'infrastructure*** et à l'obligation de rendre des comptes; ***regrette que le gouvernement ait manqué l'occasion de répondre aux revendications des étudiants et des citoyens qui les ont soutenus immédiatement et de bonne foi;***

Or. en

Amendement 166
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. exprime sa profonde préoccupation quant aux problèmes systémiques mis en lumière par les manifestations étudiantes en Serbie, tels que ceux liés aux libertés civiles, à la transparence institutionnelle et financière et à l'obligation de rendre des comptes;	16. exprime sa profonde préoccupation quant aux problèmes systémiques mis en lumière par les manifestations étudiantes en Serbie, tels que ceux liés aux libertés civiles, à la transparence institutionnelle et financière et à l'obligation de rendre des comptes; ***affirme que les revendications des étudiants, qui n'ont pas été satisfaites, sont conformes aux réformes que la Serbie est censée mettre en œuvre dans le cadre de sa trajectoire européenne;***

Or. en

Amendement 167
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. exprime sa profonde préoccupation quant aux problèmes systémiques mis en lumière par les manifestations étudiantes en Serbie, tels que ceux liés aux libertés civiles, à la transparence institutionnelle et financière et à l'obligation de rendre des comptes;	16. exprime sa profonde préoccupation quant aux problèmes systémiques mis en lumière par les manifestations étudiantes en Serbie, tels que ceux liés aux libertés civiles, ***à la corruption,*** à la transparence institutionnelle et financière et à l'obligation de rendre des comptes;

Or. en

Amendement 168

Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. exprime sa profonde inquiétude face aux cas signalés d'attaques abusives, de surveillance numérique et de harcèlement à l'encontre de journalistes, de défenseurs des droits de l'homme et d'organisations de la société civile, dont dernièrement des perquisitions visant quatre organisations majeures de la société civile le 25 février 2025, prétendument au motif d'une utilisation abusive de fonds de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID); condamne fermement les campagnes de diffamation et d'intimidation persistantes à l'encontre de la société civile en Serbie, y compris les fausses allégations au sujet de complots visant à renverser le gouvernement avec le soutien d'acteurs étrangers;

Or. en

Amendement 169
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté ***les attaques violentes perpétrées*** contre des manifestants ***pacifiques***; ***se dit préoccupé par le fait que*** certains manifestants ***aient été*** arrêtés ***et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États***	17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté ***toute forme de violence perpétrée par ou*** contre des manifestants; ***condamne les actes de vandalisme et intrusions illégales perpétrés par*** certains manifestants***; prend acte, en parallèle, des mesures prises par les autorités serbes pour sécuriser les manifestations, bien qu'elles n'aient pas***

membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;

été annoncées au préalable comme l'exige la loi; se félicite que le président Aleksandar Vučić ait gracié 13 manifestants arrêtés ***lors des*** manifestations; ***constate que les autorités serbes ont répondu aux revendications formulées par les étudiants; constate que la police a été chargée d'assurer la sécurité des rassemblements; constate que les autorités ont tout mis en œuvre pour assurer la sécurité de ces rassemblements, bien qu'ils n'aient pas été annoncés au préalable; constate qu'outre la responsabilité pénale des auteurs des actes de violence, des responsabilités politiques ont également été démontrées; constate par ailleurs que le Premier ministre a assumé sa responsabilité politique personnelle et présenté sa démission à la suite de l'incident impliquant des membres de son parti; constate en outre que les auteurs ont été rapidement identifiés et traduits en justice et que le maire de Novi Sad a présenté sa démission;***

Or. en

Amendement 170
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes ***perpétrées*** contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer	17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes***, les campagnes de diffamation et le recours abusif à des données personnelles provenant de registres publics à des fins de représailles*** contre des manifestants pacifiques; ***demande au parquet serbe d'engager des poursuites contre toutes les personnes qui ont***

de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;

attaqué physiquement des participants à des rassemblements pacifiques et incité à la violence à leur encontre; se dit ***profondément*** préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard***; est préoccupé par les informations selon lesquelles les services de sécurité ont été impliqués dans des pratiques d'intimidation et de surveillance à l'encontre des manifestants; est préoccupé par le fait que des individus appartenant au milieu hooligan, manifestement liés au parti au pouvoir, aient été mobilisés pour intimider les manifestants, parmi lesquels certains ont subi des blessures physiques***; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;

Or. en

Amendement 171
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;	17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; ***condamne le langage employé par les autorités serbes, notamment par le président Aleksandar Vučić, incitant à la violence contre les étudiants et autres manifestants; constate que des militants du mouvement étudiant ont été victimes***

de harcèlement juridique, d'intimidation et d'un usage excessif de la force de la part des autorités; demande qu'une enquête approfondie, impartiale et rapide soit menée sur les allégations de violence à l'encontre des manifestants et sur les manquements commis par la police au cours des manifestations; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;

Or. en

Amendement 172
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;	17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; ***déplore les agissements de législateurs de l'opposition au parlement serbe qui, le 4 mars 2025, ont lancé des grenades fumigènes et des fusées éclairantes et fait usage de gaz poivré au cours d'une session, blessant au moins trois membres du parlement, dont une députée qui a subi un accident vasculaire cérébral et se trouve dans un état critique;*** invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;

Or. en

Amendement 173
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;	17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller ***de près*** les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations; ***condamne avec la plus grande fermeté les manœuvres du président serbe visant à présenter les manifestations en cours comme une «révolution de couleur»; rappelle que des discours similaires impliquant une «ingérence étrangère» ont été employés par le passé par des hauts fonctionnaires serbes;***

Or. en

Amendement 174
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté les attaques violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient	17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion***; invite les autorités serbes à assurer la protection des personnes participant aux manifestations pacifiques***; condamne avec la plus grande fermeté les attaques

été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;

violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques; se dit préoccupé par le fait que certains manifestants aient été arrêtés et que des poursuites judiciaires aient été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de surveiller les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;

Or. en

Amendement 175
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté ***les attaques violentes perpétrées contre des manifestants pacifiques***; ***se dit préoccupé par le fait que certains*** manifestants ***aient été arrêtés et que des*** poursuites judiciaires ***aient*** été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de ***surveiller*** les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;	17. insiste sur l'importance de la liberté d'expression et de réunion; condamne avec la plus grande fermeté ***tout acte de violence, de quelque camp qu'il vienne***; ***suit attentivement l'évolution de la situation en ce qui concerne les arrestations de*** manifestants ***et les*** poursuites judiciaires ***qui ont*** été engagées à leur égard; invite instamment les missions diplomatiques de l'Union et des États membres à continuer de ***suivre*** les affaires judiciaires en cours en lien avec les manifestations;

Or. en

Amendement 176
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	17 bis. est profondément alarmé par le fait que les autorités serbes se soient engagées dans des pratiques de surveillance illégale à grande échelle en utilisant des logiciels espions contre des militants, des journalistes et des membres de la société civile, comme l'ont indiqué de récents rapports d'Amnesty International et de la Fondation SHARE; demande instamment au gouvernement serbe de cesser immédiatement d'utiliser des technologies de surveillance avancées contre les militants, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme et invite les autorités étatiques compétentes à mener une enquête approfondie sur tous les cas existants de surveillance illégale et d'utilisation de logiciels espions, ainsi qu'à engager des procédures appropriées contre les responsables; invite dès lors la Commission européenne à suivre ces incidents, à aborder ces sujets avec les autorités serbes et à demander instamment qu'une enquête approfondie soit menée sur ces questions;

Or. en

Amendement 177
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. condamne fermement les allégations non fondées des autorités serbes selon lesquelles des États membres de l'Union auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes en vue de déclencher une «révolution de couleur»; réprouve vivement, dans ce contexte, les arrestations et les expulsions illégales de ressortissants de l'Union, ainsi que la divulgation	18. condamne fermement les allégations non fondées des autorités serbes selon lesquelles des États membres de l'Union auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes en vue de déclencher une «révolution de couleur»; réprouve vivement, dans ce contexte, les arrestations et les expulsions illégales de ressortissants de l'Union, ainsi que la divulgation

publique, par des criminels de guerre condamnés, de données à caractère personnel concernant des citoyens européens;	publique, par des criminels de guerre condamnés, de données à caractère personnel concernant des citoyens européens; ***condamne les attaques lancées par des personnalités politiques et des fonctionnaires serbes contre l'Union et certains de ses États membres, en particulier la France et l'Allemagne; observe que les discours anti-européens se traduisent par une diminution du soutien de la société serbe en faveur de l'intégration à l'Union et par un renforcement de la présence d'acteurs autocratiques étrangers dans le pays;***

Or. en

Amendement 178
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. condamne fermement les allégations non fondées des autorités serbes selon lesquelles des États membres de l'Union auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes en vue de déclencher une «révolution de couleur»; réprouve vivement, dans ce contexte, les arrestations et les expulsions illégales de ressortissants de l'Union, ainsi que la divulgation publique, par des criminels de guerre condamnés, de données à caractère personnel concernant des citoyens européens;	18. condamne fermement les allégations non fondées des autorités serbes selon lesquelles des États membres de l'Union auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes en vue de déclencher une «révolution de couleur»; réprouve vivement, dans ce contexte, les arrestations et les expulsions illégales de ressortissants de l'Union, ainsi que la divulgation publique, par des criminels de guerre condamnés, de données à caractère personnel concernant des citoyens européens***, au même titre que les discours haineux à l'encontre des minorités nationales***;

Or. en

Amendement 179
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***condamne fermement les*** allégations ***non fondées*** des autorités serbes selon lesquelles des États membres de l'Union auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes en vue de déclencher une «révolution de couleur»; réprouve vivement, dans ce contexte, les arrestations et les expulsions illégales de ressortissants de l'Union, ainsi que la divulgation publique***, par des criminels de guerre condamnés,*** de données à caractère personnel concernant des citoyens européens;	18. ***prend acte des*** allégations des autorités serbes selon lesquelles des États membres de l'Union auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes en vue de déclencher une «révolution de couleur»; réprouve vivement, dans ce contexte, les arrestations et les expulsions illégales de ressortissants de l'Union, ainsi que la divulgation publique de données à caractère personnel concernant des citoyens européens;

Or. en

Amendement 180
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***condamne fermement*** les allégations ***non fondées des autorités serbes*** selon lesquelles des États membres de l'Union auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes en vue de déclencher une «révolution de couleur»; réprouve vivement, dans ce contexte, les arrestations et les expulsions illégales de ressortissants de l'Union, ainsi que la divulgation publique, par des criminels de guerre condamnés, de données à caractère personnel concernant des citoyens européens;	18. ***rejette*** les allégations selon lesquelles des États membres de l'Union auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes en vue de déclencher une «révolution de couleur»; réprouve vivement, dans ce contexte, les arrestations et les expulsions illégales de ressortissants de l'Union, ainsi que la divulgation publique, par des criminels de guerre condamnés, de données à caractère personnel concernant des citoyens européens;

Or. en

Amendement 181
Davor Ivo Stier, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite les autorités serbes à rétablir la confiance des citoyens dans les institutions de l'État en garantissant la transparence et l'obligation de rendre des comptes concernant la tragédie de Novi Sad et encourage tous les acteurs politiques et sociaux à s'engager dans un dialogue inclusif et constructif, visant à mener à bien les réformes liées à l'Union; invite à éviter toute forme de violence susceptible de compromettre le fonctionnement régulier des institutions de l'État;

Or. en

Amendement 182
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. condamne fermement les agissements de membres de l'opposition au sein de l'Assemblée nationale serbe, qui ont lancé des fusées éclairantes et des grenades fumigènes à l'intérieur de la salle plénière le 4 mars 2025, faisant plusieurs blessés graves et mettant sérieusement en danger la santé de plus de 200 parlementaires et membres du personnel;

Or. en

Amendement 183
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. se félicite des efforts continus déployés par le gouvernement serbe pour renforcer les conseils nationaux des minorités nationales afin de préserver l'éducation en faveur de celles-ci et en leur sein, l'utilisation officielle des langues minoritaires, ainsi que les médias et la culture des minorités;

Or. en

Amendement 184
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. invite la Serbie à continuer à prendre des mesures pour garantir que la composition des autorités étatiques, des organes d'autonomie locale et autres autorités publiques reflète la composition nationale de la population dans les territoires concernés en augmentant les effectifs issus de minorités nationales afin de garantir la diversité nationale;

Or. en

Amendement 185
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite instamment le gouvernement serbe à accroître la transparence ***en matière de propriété et de financement*** des médias; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs;	19. invite instamment le gouvernement serbe à accroître ***la pluralité et*** la transparence des médias***, notamment en ce qui concerne les aspects liés à la propriété et au financement, en particulier par le biais d'une implication renforcée de l'Autorité de régulation des médias électroniques; réaffirme que, dans le cadre des négociations d'adhésion, la Serbie doit s'aligner sur l'Union en ce qui concerne les questions d'importance stratégique, telles que la lutte contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères; invite la Serbie à s'aligner sur les politiques de l'Union en matière de lutte contre l'ingérence étrangère et les campagnes de désinformation en mettant en œuvre des mesures réglementaires concrètes conformes aux normes européennes, telles que les dispositions prévues dans le règlement sur les services numériques et le règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la transparence et au ciblage de la publicité à caractère politique; encourage la coopération entre la Serbie, le service européen pour l'action extérieure (SEAE) et le centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides dans la lutte contre la désinformation***; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs;

Or. en

Amendement 186
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite instamment le gouvernement serbe à accroître la transparence en matière de propriété et de financement des médias; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs;	19. ***constate que la liberté des médias en Serbie s'est encore détériorée, comme le montre la chute de la Serbie à la 98e place dans le classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières en 2024; exhorte la Serbie à améliorer et à protéger le professionnalisme, la diversité et le pluralisme des médias et à promouvoir un journalisme d'investigation de qualité et l'éducation aux médias;*** invite instamment le gouvernement serbe à accroître la transparence en matière de propriété et de financement des médias; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs;

Or. en

Amendement 187
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite instamment le gouvernement serbe à accroître la transparence en matière de propriété et de financement des médias; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs;	19. invite instamment le gouvernement serbe à accroître la transparence en matière de propriété et de financement des médias; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs; ***invite la Serbie à accomplir des progrès tangibles pour garantir le droit à l'information dans les langues minoritaires, y compris via la***

radiodiffusion publique sur RTS, à progresser dans l'impression de manuels scolaires dans les langues minoritaires et à garantir le bon fonctionnement et l'indépendance des conseils des minorités nationales;

Or. en

Amendement 188
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. invite instamment le gouvernement serbe à accroître la transparence en matière de propriété et de financement des médias; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs;	19. invite instamment le gouvernement serbe à accroître la transparence en matière de propriété et de financement des médias***; rappelle que la concentration de la propriété des médias peut avoir des effets négatifs sur la liberté des médias et le professionnalisme des reportages***; demande aux autorités d'enquêter sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et d'en poursuivre les auteurs;

Or. en

Amendement 189
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. ***invite instamment le gouvernement serbe à accroître*** la transparence en matière de propriété et de financement des médias***; demande aux*** autorités ***d'enquêter***	19. ***rappelle l'importance de*** la transparence en matière de propriété et de financement des médias ***et attend des*** autorités ***qu'elles enquêtent*** sur tous les

sur tous les cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et ***d'en poursuivre*** les auteurs;	cas de discours haineux, de campagnes de diffamation et de poursuites-bâillons contre les journalistes, et ***en poursuivent*** les auteurs;

Or. en

Amendement 190
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. condamne fermement les accusations infondées, y compris de la part de fonctionnaires et de personnalités politiques, à l'encontre d'organisations de la société civile, les présentant comme des traîtres et des ennemis de l'État, les pressions illégales permanentes contre les organisations de la société civile ainsi que les perquisitions sans mandat ayant notamment visé le Centre pour la recherche, la transparence et la responsabilité (CRTA), Civic Initiatives, la fondation Trag et le Centre de politique pratique; demande instamment au gouvernement serbe de prévenir et de mettre fin aux pratiques de harcèlement à l'encontre des organisations de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des militants écologistes;

Or. en

Amendement 191
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. se déclare préoccupé par le nombre croissant de cas de détention de citoyens européens à la frontière serbe;

Or. en

Amendement 192
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance ***d'un*** cadre permettant ***aux*** organisations de la société civile d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;	20. souligne l'importance ***d'une société civile locale dynamique jouant un rôle constructif dans les processus d'intégration à l'Union, essentielle pour favoriser la démocratie et le pluralisme et promouvoir la bonne gouvernance ainsi que le progrès social; regrette que la Serbie ne propose pas actuellement un*** cadre permettant ***à ses*** organisations de la société civile ***actives et pluralistes*** d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive; ***condamne fermement les campagnes de diffamation et d'intimidation persistantes à l'encontre des organisations de la société civile en Serbie, y compris les discours sur leur implication supposée dans des complots visant à renverser le gouvernement avec le soutien d'acteurs étrangers; est préoccupé par l'ouverture d'une enquête contre plusieurs organisations de la société civile concernant leur utilisation des fonds de l'USAID, sans justification de la raison pour laquelle ces organisations en particulier ont été ciblées; est vivement préoccupé par les nombreuses informations faisant état d'une surveillance illégale de membres de la société civile et de militants;***

Or. en

Amendement 193
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance d'un cadre permettant aux organisations de la société civile d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;	20. souligne l'importance d'un cadre permettant aux organisations de la société civile***, en particulier celles qui se consacrent au soutien de la démocratie et à l'observation électorale,*** d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive; ***exprime sa préoccupation concernant les récentes perquisitions dans les bureaux de plusieurs organisations de la société civile; demande que des enquêtes soient menées sur toutes les attaques et campagnes de diffamation contre des organisations de la société civile et que la transparence des financements publics soit renforcée;***

Or. en

Amendement 194
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance d'un cadre permettant aux organisations de la société civile d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;	20. souligne l'importance d'un cadre permettant aux organisations de la société civile d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive; ***constate le retard important dans l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour la concrétisation des droits des minorités***

nationales et souligne la nécessité pour la Serbie de le finaliser rapidement et de le mettre ensuite en œuvre de manière inclusive, afin qu'il aboutisse à une amélioration tangible dans l'ensemble du pays;

Or. en

Amendement 195
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance d'un cadre permettant aux organisations de la société civile d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;	20. ***se déclare préoccupé par le fait que les organisations de la société civile en Serbie soient confrontées à des difficultés croissantes, notamment des conditions restrictives, des contraintes en matière de financement, des perquisitions ainsi que d'autres formes d'intimidation exercées par les autorités étatiques;*** souligne l'importance d'un cadre permettant aux organisations de la société civile d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;

Or. en

Amendement 196
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance ***d'un cadre*** permettant aux organisations de la société civile d'agir librement et de participer à	20. souligne l'importance ***de préserver l'environnement politique*** permettant aux organisations de la société civile d'agir

l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;	librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;

Or. en

Amendement 197
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne l'importance ***d'un cadre*** permettant aux organisations de la société civile d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;	20. souligne l'importance ***de préserver un environnement politique*** permettant aux organisations de la société civile d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques de manière inclusive et constructive;

Or. en

Amendement 198
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. constate que si le cadre juridique de la Serbie concernant la protection des personnes appartenant à des minorités nationales est globalement en place, le nouveau plan d'action pour la concrétisation des droits des minorités nationales doit être finalisé sans plus tarder, en consultation avec les représentants des minorités nationales; souligne que d'autres actions concrètes doivent être entreprises pour que ces dispositions juridiques soient pleinement et systématiquement mises en œuvre, avec des échéances et des mécanismes de

contrôle concrets, afin d'avoir une incidence positive sur la vie des minorités nationales vivant en Serbie;

Or. en

Amendement 199
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. exprime sa profonde inquiétude quant au projet de loi soumis au Parlement serbe le 29 novembre 2024, qui propose l'établissement d'une loi sur les agents étrangers semblable à la loi russe; rappelle aux législateurs serbes que les organisations de la société civile et les journalistes jouent un rôle clé dans une société démocratique saine; réaffirme que ladite loi est incompatible avec les valeurs de l'Union européenne et fait obstacle à l'adhésion à l'Union;

Or. es

Amendement 200
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. constate que de nombreuses organisations de la société civile ont suspendu leur coopération avec les pouvoirs législatif et exécutif du gouvernement en février 2025; regrette que le gouvernement ait souvent évité de coopérer de manière significative avec les

organisations de la société civile et qu'il se soit servi de leur participation uniquement pour «cocher les cases»;

Or. en

Amendement 201
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. constate le rôle crucial de tous les conseils des minorités nationales dans la représentation et la défense des droits et des intérêts de leur communauté; souligne que les autorités serbes compétentes doivent assurer un soutien financier et institutionnel adéquat afin que ces conseils de minorités nationales puissent mener leurs activités de manière indépendante, sans ingérence politique; souligne que les autorités serbes ne doivent pas accorder de traitement préférentiel à certains conseils de minorités nationales et qu'une approche non discriminatoire et fondée sur l'égalité de traitement doit être appliquée à toutes les communautés de personnes appartenant à des minorités nationales;

Or. en

Amendement 202
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. exprime sa profonde inquiétude

quant à la détérioration des conditions d'expression culturelle en Serbie; souligne qu'il importe de garantir la liberté d'expression culturelle et artistique et invite les autorités serbes à mettre fin aux mesures d'oppression à l'encontre des travailleurs et organisations du domaine de la culture, mises en œuvre par le biais de politiques de financement restrictives; souligne qu'un secteur culturel dynamique et indépendant est essentiel pour une société démocratique et fondamental pour la trajectoire européenne de la Serbie;

Or. en

Amendement 203
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. regrette vivement que le ministère serbe de l'intérieur ait interdit l'an dernier l'édition du festival «Mirëdita, Dobar dan!», qui prône la coopération entre artistes et militants du Kosovo et de Serbie; demande instamment aux autorités de garantir la sécurité des organisateurs, des participants et du public pour l'édition de cette année du festival, tout en prévoyant des sanctions adéquates contre les personnes qui menacent et enfreignent les droits et les libertés des citoyens;

Or. en

Amendement 204
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. déplore la sous-représentation persistante des minorités nationales dans l'administration publique et les structures chargées du maintien de l'ordre; souligne que des institutions publiques inclusives sont une condition préalable à une société cohésive, démocratique et équitablement représentée;

Or. en

Amendement 205
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. réitère sa préoccupation concernant l'application restrictive et arbitraire de la loi sur la résidence permanente et temporaire liée à la passivation de l'adresse de milliers d'Albanais dans le sud de la Serbie; demande à l'unité de contrôle interne du ministère de l'intérieur et au parquet d'enquêter sur les actions des commissariats de police de Bujanovac, Preševo et Medveđa; demande instamment au ministère de l'intérieur de publier dans les meilleurs délais des statistiques complètes sur la passivation de citoyens entre 2011 et 2024 à Medveđa, Bujanovac et Preševo, ventilées par nationalité/ethnicité; souligne que le ministère de l'administration publique et de l'autonomie locale doit interrompre le processus de passivation de citoyens, consistant à radier leur adresse de la liste

électorale unique;

Or. en

Amendement 206
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. invite les autorités serbes à assurer la mise en œuvre effective du cadre juridique national pour le respect et la protection des personnes appartenant à des minorités nationales dans tous les secteurs, y compris l'éducation, l'administration publique, l'accès aux médias et la liberté de religion, et à renforcer les mécanismes d'application afin de prévenir les pratiques discriminatoires;

Or. en

Amendement 207
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 sexies. salue les efforts déployés par Europa Nostra et la vaste coalition de spécialistes, d'institutions et d'organisations de la société civile en Serbie et dans toute l'Europe pour défendre les sites du patrimoine menacés tels que le complexe moderniste Generalštab, la forteresse de Belgrade (Kalemegdan) ainsi que le complexe de la Foire de Belgrade; souligne que ces sites

font partie non seulement de l'identité culturelle de la Serbie, mais aussi du patrimoine commun de l'Europe; demande instamment aux autorités nationales, régionales et locales serbes de respecter leurs engagements au titre de la convention de Faro et de veiller à ce que les décisions concernant les monuments culturels soient prises de manière transparente, en consultation avec les spécialistes et les citoyens, et en pleine conformité avec les lois nationales sur la protection du patrimoine ainsi qu'avec les conventions, normes et bonnes pratiques européennes et internationales;

Or. en

Amendement 208
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 sexies. regrette l'accès disparate et discriminatoire à l'enseignement et aux manuels scolaires dans les langues minoritaires en Serbie; souligne que l'enseignement dans la langue maternelle est un droit fondamental des minorités nationales, que la Serbie s'est formellement engagée à respecter; invite instamment les autorités serbes à respecter la diversité linguistique et à promouvoir un véritable bilinguisme plutôt que l'assimilation en permettant aux personnes appartenant à des minorités nationales d'avoir accès à l'enseignement dans leur langue maternelle, ainsi qu'en accélérant l'impression et la distribution de manuels scolaires dans les langues minoritaires;

Or. en

Amendement 209
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 septies. se dit gravement préoccupé par l'ingérence politique croissante dans la protection du patrimoine en Serbie, y compris la suppression du statut protégé accordé à des monuments culturels et le mépris des procédures juridiques régissant leur préservation, comme dans le cas du complexe moderniste Generalštab; condamne les pressions exercées sur les professionnels et les institutions œuvrant pour le patrimoine, notamment l'Institut de la République et l'Institut pour la protection des monuments culturels de la ville de Belgrade; souligne que l'état de droit et la prise de décision par des spécialistes, avec la participation adéquate de la société civile, doivent être les fondements de la gouvernance en matière de patrimoine culturel, conformément aux aspirations européennes et aux obligations de la Serbie;

Or. en

Amendement 210
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 septies. constate qu'il existe des obstacles importants à la pratique du culte dans les langues minoritaires et que, par

conséquent, la liberté de religion n'est pas systématiquement respectée sur le territoire serbe; met l'accent sur la situation de l'Église orthodoxe roumaine en Serbie, qui n'est pas officiellement reconnue par l'État comme une Église traditionnelle, ce qui crée des difficultés importantes pour les églises et le clergé roumains dans la conduite du culte pour la communauté roumaine vivant en Serbie;

Or. en

Amendement 211
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 octies. invite le gouvernement serbe à reconsidérer d'urgence les décisions qui menacent le patrimoine culturel, y compris les projets de démolition ou de réaménagement inapproprié de sites protégés et de lieux de mémoire; demande instamment aux autorités de donner la priorité aux solutions de développement durable telles que la réutilisation adaptative, conformément aux bonnes pratiques européennes telles qu'identifiées notamment par les prix européens du patrimoine/prix Europa Nostra et conformément aux principes du nouveau Bauhaus européen et aux principes d'une culture du bâti de qualité; se félicite de l'engagement d'organisations européennes et internationales œuvrant pour le patrimoine, notamment par le biais du projet European Heritage Hub, à soutenir la Serbie dans ces efforts et invite la Commission européenne à suivre de près les violations de la protection du

patrimoine culturel et à y remédier dans le cadre du processus d'adhésion de la Serbie à l'Union, ainsi qu'à garantir un soutien adéquat aux spécialistes et aux organisations de la société civile qui se consacrent au patrimoine culturel;

Or. en

Amendement 212
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 20 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 octies. invite instamment les autorités serbes à étendre la disponibilité des services publics de radiodiffusion dans toutes les langues minoritaires à travers le pays, ceci afin de garantir l'égalité d'accès aux médias pour toutes les communautés, en s'inspirant des bonnes pratiques observées dans la région de la Voïvodine;

Or. en

Amendement 213
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information	21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information

en ligne en langue serbe;	en ligne en langue serbe; ***est profondément préoccupé par la propagation de la désinformation concernant l'agression russe contre l'Ukraine; invite les autorités serbes à prendre résolument position contre la désinformation et à lutter contre les fausses informations les plus répandues; invite les autorités serbes et la Commission à renforcer les infrastructures de lutte contre la désinformation et les autres menaces hybrides;***

Or. en

Amendement 214
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, ***les*** campagnes de désinformation soutenues par l'État; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;	21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, ***à mettre fin à ses propres*** campagnes de désinformation soutenues par l'État***, étant donné que certains médias proches des partis au pouvoir, ainsi que des hauts fonctionnaires d'État et des membres importants du parti au pouvoir, forment la principale source des discours anti-européens et pro-russes en Serbie***; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;

Or. en

Amendement 215
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;	21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe; ***condamne la poursuite des activités du service d'information en ligne russe Sputnik Srbija, qui est utilisé pour propager des discours pro-russes et des informations erronées dans l'ensemble de la région des Balkans occidentaux;***

Or. en

Amendement 216
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. engage ***la Serbie à combattre la*** désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens ***et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État***; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;	21. engage ***les autorités serbes à redoubler d'efforts dans la lutte contre les campagnes de*** désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe; ***condamne l'influence croissante de la désinformation soutenue par les États russe et chinois en Serbie, y compris la diffusion de discours anti-européens et antidémocratiques;***

Or. en

Amendement 217
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;	21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe; ***prie instamment les autorités serbes de lutter contre les menaces hybrides et de s'aligner pleinement sur la décision du Conseil relative à la suspension des activités de radiodiffusion de Sputnik et de RT;***

Or. en

Amendement 218
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens ***et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État***; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;	21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;

Or. en

Amendement 219
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. engage la Serbie à ***combattre*** la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens ***et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État***; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;	21. engage la Serbie à ***poursuivre la lutte contre*** la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens; condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;

Or. en

Amendement 220
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs anti-européens et, tout particulièrement, les campagnes de*** désinformation ***soutenues par l'État***; ***condamne l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et le lancement de son service d'information en ligne en langue*** serbe;	21. ***encourage l'élaboration d'instruments communs pour lutter contre la*** désinformation ***et préserver la liberté d'expression dans toute l'Europe***; ***invite instamment le gouvernement*** serbe ***à promouvoir des mesures garantissant la liberté d'information des minorités, notamment par l'accès aux médias publics***;

Or. en

Amendement 221
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs ***anti-européens*** et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État; ***condamne*** l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et ***le*** lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;	21. engage la Serbie à combattre la désinformation, notamment les discours manipulateurs et, tout particulièrement, les campagnes de désinformation soutenues par l'État; ***prend acte de*** l'ouverture d'un bureau de RT (anciennement Russia Today) à Belgrade et ***du*** lancement de son service d'information en ligne en langue serbe;

Or. en

Amendement 222
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prend acte de l'adoption de la stratégie nationale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la stratégie de prévention et de protection contre les discriminations, et demande leur mise en œuvre pleine et entière;	22. prend acte de l'adoption de la stratégie nationale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la stratégie de prévention et de protection contre les discriminations, et demande leur mise en œuvre pleine et entière ***ainsi qu'un alignement plus poussé sur les normes européennes***; ***invite instamment les autorités à tenir compte des recommandations du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) en vue d'améliorer le respect de la convention d'Istanbul ratifiée par la Serbie;***

Or. en

Amendement 223

Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prend acte de l'adoption de la stratégie nationale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la stratégie de prévention et de protection contre les discriminations, et demande leur mise en œuvre pleine et entière;	22. prend acte de l'adoption de la stratégie nationale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la stratégie de prévention et de protection contre les discriminations, et demande leur mise en œuvre pleine et entière; ***constate avec inquiétude la suspension temporaire de la mise en œuvre de la loi sur l'égalité de genre par la Cour constitutionnelle; exprime sa préoccupation quant au manque persistant de soutien adéquat aux organisations qui défendent les droits des femmes et l'égalité de genre;***

Or. en

Amendement 224
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prend acte de l'adoption de la stratégie nationale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la stratégie de prévention et de protection contre les discriminations, et demande leur mise en œuvre pleine et entière;	22. prend acte de l'adoption de la stratégie nationale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la stratégie de prévention et de protection contre les discriminations, et demande leur mise en œuvre pleine et entière; ***encourage la Serbie à traiter efficacement les cas de discours haineux à l'encontre des minorités nationales afin d'éviter leur marginalisation;***

Or. en

Amendement 225
Arkadiusz Mularczyk, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. prend acte de l'adoption de la stratégie nationale en faveur de l'égalité entre les ***femmes*** et les ***hommes*** et de la stratégie de prévention et de protection contre les discriminations, et demande leur mise en œuvre pleine et entière;	22. prend acte de l'adoption de la stratégie nationale en faveur de l'égalité entre les ***hommes*** et les ***femmes*** et de la stratégie de prévention et de protection contre les discriminations, et demande leur mise en œuvre pleine et entière;

Or. en

Amendement 226
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne que les autorités serbes doivent prendre des mesures concrètes pour défendre et renforcer le respect des droits de l'enfant dans le pays, conformément aux obligations internationales; invite la Serbie à s'engager à renforcer juridiquement les droits de l'enfant dans le pays en ratifiant le troisième protocole facultatif à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, en adoptant un plan d'action national pour les droits de l'enfant, en adoptant une nouvelle stratégie contre la violence à l'égard des enfants compte tenu de l'expiration du cadre précédent, ainsi qu'en établissant un cadre national pour protéger les enfants contre toute forme de maltraitance et de négligence; souligne que les autorités compétentes doivent prendre des mesures concrètes pour prévenir les violations des droits de

l'enfant dans les grandes institutions;

Or. en

Amendement 227
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev, Tomislav Sokol, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite les autorités serbes à redoubler d'efforts pour garantir le traitement non discriminatoire des minorités nationales et à poursuivre activement les enquêtes et les condamnations pour crimes motivés par la haine; déplore en outre le fait que les minorités nationales ne soient protégées qu'en théorie; demande la mise en œuvre intégrale de la législation en matière de lutte contre les discriminations; exprime sa préoccupation quant aux pratiques de représentation pro forma des minorités nationales qui sont sous le contrôle du gouvernement; invite les autorités serbes à veiller à ce que les droits des minorités nationales, en particulier dans les domaines de l'enseignement, de l'utilisation des langues minoritaires, de l'accès aux médias et des services religieux dans les langues minoritaires, soient protégés et à ce que la législation soit concrètement mise en œuvre;

Or. en

Amendement 228
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. se félicite que l'édition 2024 de la marche des fiertés de Belgrade, la plus importante en Serbie à ce jour, se soit déroulée dans le calme, sous la protection d'une présence policière importante; encourage le gouvernement serbe à introduire une législation sur le mariage homosexuel et l'identité de genre; constate avec préoccupation que les personnes LGBTQ+ en Serbie sont constamment menacées, étant donné que 85 incidents de violence et de discrimination à caractère homophobe ou transphobe se sont produits depuis 2023, parmi lesquels 19 agressions physiques; déplore la rhétorique de l'ancien Premier ministre Miloš Vučević, qui a organisé des «Journées de la famille» en réponse à la marche des fiertés de Belgrade, et invite instamment les fonctionnaires d'État à s'abstenir de toute rhétorique incendiaire;

Or. en

Amendement 229
Matjaz Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. constate avec une profonde préoccupation les récentes perquisitions dans les locaux d'organisations majeures de la société civile en Serbie et la saisie de documents concernant des projets de l'USAID sous le couvert d'une enquête pour corruption; met en garde contre les pratiques de harcèlement à l'encontre d'organisations de la société civile et les manœuvres visant à étouffer les voix indépendantes et à porter atteinte aux valeurs démocratiques; exige en outre qu'il soit mis fin immédiatement à ces

attaques et à ces intimidations; demande instamment aux autorités serbes de respecter les droits fondamentaux, parmi lesquels la liberté d'expression;

Or. en

Amendement 230
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. condamne la manipulation de la fragmentation des groupes minoritaires et exprime son inquiétude face à la réticence des autorités serbes à mettre en œuvre de manière cohérente et complète l'accord intergouvernemental sur la protection des minorités; souligne que davantage doit être fait pour mettre en œuvre activement la législation en matière de lutte contre les discriminations;

Or. en

Amendement 231
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. constate le retard important dans l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour la concrétisation des droits des minorités nationales et souligne la nécessité pour la Serbie de le finaliser et de le mettre en œuvre rapidement, afin qu'il aboutisse à une amélioration tangible dans l'ensemble du pays;

Or. en

Amendement 232
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. réaffirme que la Serbie doit assurer la mise en œuvre cohérente et efficace des cadres législatifs et institutionnels pour le respect des droits fondamentaux en adoptant et en appliquant pleinement les plans d'action en attente sur la violence contre les femmes, la désinstitutionnalisation et la violence contre les enfants; souligne que les autorités serbes doivent allouer un soutien financier et des moyens humains adéquats à ces politiques afin de garantir leur impact sur le terrain;

Or. en

Amendement 233
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. se dit préoccupé par le déclin significatif de la population de certains groupes minoritaires, notamment la minorité bulgare, qui a diminué d'un tiers au cours de la dernière décennie;

Or. en

Amendement 234

Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. encourage la Serbie à traiter efficacement les cas de discours haineux à l'encontre des minorités nationales;

Or. en

Amendement 235
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 quater. constate le retard considérable dans l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour la concrétisation des droits des minorités nationales et souligne la nécessité urgente pour la Serbie de le finaliser et de le mettre en œuvre rapidement; souligne qu'il est nécessaire que ce nouveau plan d'action intègre pleinement les conclusions et les recommandations du comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe;

Or. en

Amendement 236
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

22 quinquies. observe avec préoccupation qu'en dépit de l'achèvement de la traduction en bulgare des manuels scolaire du cycle de primaire, longtemps retardée, qui permettra à la minorité nationale bulgare de recevoir un enseignement dans sa langue maternelle, tous les manuels de l'enseignement secondaire n'ont pas été traduits; encourage les autorités serbes à assurer la durabilité du processus en fournissant un nombre suffisant d'enseignants, de manuels scolaires et d'outils supplémentaires (agendas scolaires, carnets de notes des élèves, etc.) pour répondre de manière adéquate aux besoins des élèves issus de la minorité;

Or. en

Amendement 237
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 22 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 sexies. regrette les manœuvres des autorités serbes visant à compromettre l'identité nationale des communautés à l'intérieur du pays; exprime dans ce contexte son inquiétude quant à la promotion de discours tels que celui de la «nation shopi», qui cherchent à effacer l'existence de la communauté bulgare et à nier ses racines historiques et son héritage culturel; déplore les perquisitions effectuées par les autorités serbes au centre culturel de Bosilegrad et l'ouverture d'une procédure préliminaire pour «haine ethnique» à l'encontre de militants d'organisations non gouvernementales;

Or. en

Amendement 238
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 22 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 septies. invite la Serbie à s'abstenir de déformer des événements historiques, par exemple via le discours portant sur le «massacre de Surdulica», et souligne que ces pratiques ne servent qu'à répandre la division et la haine à l'encontre des minorités et des pays voisins, ce qui est incompatible avec l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 239
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 20 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 octies. invite les autorités à prendre des mesures concrètes pour assurer le rétablissement du système bulgare de dénomination des femmes au sein de la communauté bulgare et à garantir que les membres des minorités nationales ont pleinement le droit de choisir librement leurs propres noms;

Or. en

Amendement 240
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du processus d'élargissement;	23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du processus d'élargissement; ***invite la Serbie à mettre fin aux restrictions d'entrée imposées aux militants de la société civile et aux artistes de la région, ainsi qu'à cesser de les qualifier d'«agents étrangers», étant donné que de telles pratiques nuisent au dialogue et à la coopération au niveau régional;***

Or. en

Amendement 241
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du processus d'élargissement;	23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du processus d'élargissement; ***réaffirme en outre l'importance de la stabilité des pays de l'Europe du Sud-Est et de leur résistance aux ingérences étrangères dans les processus démocratiques internes;***

Or. en

Amendement 242
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du processus d'élargissement;	23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du processus d'élargissement; ***souligne qu'il importe pour la Serbie de développer des relations de bon voisinage, de mettre en œuvre les accords bilatéraux et de résoudre les questions bilatérales en suspens avec ses voisins;***

Or. en

Amendement 243
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du processus d'élargissement;	23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du processus d'élargissement; ***prend acte de la participation de la Serbie aux initiatives régionales et de son implication active dans le plan de croissance pour les Balkans occidentaux et le marché commun régional;***

Or. en

Amendement 244
Eugen Tomac, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du	23. réaffirme que les relations de bon voisinage et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels du

processus d'élargissement;	processus d'élargissement; ***souligne que le respect des droits des minorités nationales est une condition fondamentale pour que la Serbie progresse sur la voie européenne;***

Or. ro

Amendement 245
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. ***réaffirme que les*** relations de bon voisinage ***et la coopération régionale demeurent des éléments essentiels*** du processus d'élargissement;	23. ***se félicite de l'engagement de la Serbie dans les initiatives de coopération régionale, étant donné que le pays joue un rôle clé dans le maintien de*** relations de bon voisinage***, élément essentiel*** du processus d'élargissement;

Or. en

Amendement 246
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev, Tomislav Sokol, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. appelle de ses vœux une réconciliation historique et l'élimination des discriminations et des préjugés issus du passé communiste, en particulier dans les domaines éducatif, médiatique, universitaire et social, qui constituent une condition préalable pour éradiquer les discours de haine à l'encontre des minorités nationales et des pays voisins; déplore à cet égard la récente rhétorique incendiaire du gouvernement, visant les États voisins qui n'ont pas soutenu

l'ouverture du groupe 3 avec le pays; regrette la persistance de symboles communistes yougoslaves dans les espaces publics, y compris des noms de rues et des monuments, nuisant à la démocratisation de la Serbie;

Or. en

Amendement 247
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. condamne fermement la présence récurrente de hauts fonctionnaires d'État serbes aux célébrations illégales de la «Journée de la Republika Srpska» en Bosnie-Herzégovine, qui vise à compromettre la qualité d'État du pays, tandis que certains responsables politiques serbes continuent à nier le génocide de Srebrenica sans subir aucune conséquence;

Or. en

Amendement 248
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues;	24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues; ***invite la Serbie à garantir le respect des droits des minorités nationales***

dans la pratique, y compris l'accès à l'enseignement, à l'information et aux services religieux dans les langues minoritaires, ainsi qu'une représentation adéquate dans l'administration publique, conformément au principe de réciprocité chaque fois que cela est possible et à toutes les normes européennes pertinentes; demande à la Serbie de promouvoir et de protéger la patrimoine culturel et les traditions de ses minorités nationales, et en particulier d'établir un climat positif propice à l'enseignement dans les langues minoritaires; déplore les atteintes aux droits des minorités dans ce domaine; invite la Serbie à s'abstenir d'exploiter les identités nationales des minorités nationales, une pratique qui crée des divisions au sein de ces communautés, et condamne fermement les cas recensés de discours haineux à l'encontre de certaines d'entre elles;

Or. en

Amendement 249
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues;	24. presse la Serbie d'intensifier ***considérablement*** ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues; ***invite les autorités serbes à rendre justice aux victimes en reconnaissant et en respectant les verdicts des tribunaux sur les crimes de guerre, en luttant contre l'impunité pour les crimes de guerre, en enquêtant sur les cas de personnes disparues, en enquêtant sur les sites funéraires et en aidant les***

procureurs nationaux à traduire les auteurs de crimes en justice;

Or. en

Amendement 250
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues;	24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés***, ainsi que d'assumer l'héritage du passé***, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues***, le traitement des crimes de guerre et la coopération juridique internationale qui s'y rapporte***; ***demande instamment à la Serbie de reconnaître sans condition le génocide de Srebrenica;***

Or. en

Amendement 251
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues;	24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues ***lors des guerres yougoslaves des années 1990, dont le nombre s'élève à 1 782 personnes en Croatie et 7 608 personnes en Bosnie-Herzégovine***;

Or. en

Amendement 252
Arkadiusz Mularczyk, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. ***presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues;***	24. ***supprimé***

Or. en

Amendement 253
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues;	24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues***, ce qui nécessite également la coopération des autres parties***;

Or. en

Amendement 254
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en	24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en

particulier en ce qui concerne les personnes disparues;	particulier en ce qui concerne les personnes disparues, ***ce qui nécessite également la coopération des autres parties;***

Or. en

Amendement 255
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues;	24. presse la Serbie d'intensifier ses efforts de réconciliation et de rechercher des solutions aux différends passés, en particulier en ce qui concerne les personnes disparues***, en ouvrant les archives du renseignement militaire***;

Or. en

Amendement 256
Arkadiusz Mularczyk, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 24 – point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	(1) invite instamment la Serbie à respecter l'accord qui a établi le cadre de la normalisation des relations avec la Croatie;

Or. en

Amendement 257
Arkadiusz Mularczyk, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 24 – point 2 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	(2) invite instamment la Serbie à rechercher des solutions pour échanger des informations sur les 1 792 personnes toujours portées disparues en Croatie;

Or. en

Amendement 258
Arkadiusz Mularczyk, Stephen Nikola Bartulica

Proposition de résolution
Paragraphe 24 – point 3 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	(3) invite instamment la Serbie à conclure enfin avec la Croatie un accord de compensation pour tous les biens détruits et endommagés pendant la guerre;

Or. en

Amendement 259
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite les autorités judiciaires serbes à veiller au respect des normes en matière de procès équitable et de satisfaction de la justice pour les victimes dans les affaires de crimes de guerre (Srebrenica, Kravica, Štrpci), en particulier pour les procès par contumace (Petrovačka Cesta), ainsi que dans l'affaire visant Vojislav Šešelj et quatre de ses associés, qui ont été accusés par le

Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (MIFRTP) d'entrave à la justice et qui seront jugés en Serbie; demande aux autorités serbes d'arrêter et d'extrader Petar Jojić et Vjerica Radeta afin qu'ils soient présentés au MIFRTP, qui les accuse également d'entrave à la justice; demande instamment aux autorités judiciaires de reconnaître, avec près d'une décennie de retard, le verdict rendu par la Bosnie-Herzégovine à l'encontre de Novak Djukic pour le crime de guerre commis à Tuzla;

Or. en

Amendement 260
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. condamne fermement la généralisation du déni public des verdicts internationaux rendus pour des crimes de guerre, y compris la négation du génocide de Srebrenica; déplore qu'un certain nombre de personnalités et de partis politiques serbes, y compris au niveau ministériel, aient continué à offrir de l'aide et un espace public à des criminels de guerre condamnés, tels que Vladimir Lazarević, Veselin Šljivančanin, Dragoljub Ojdanić et Nikola Šainović, qui sont proches des partis au pouvoir en Serbie; demande que la négation de crimes de guerre et la glorification de criminels de guerre soient inscrites dans le code pénal afin de permettre des poursuites contre toute forme de négation de crimes de guerre établis par les verdicts du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et de la Cour

internationale de justice (CIJ);

Or. en

Amendement 261
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. déplore que la Serbie poursuive ses tentatives d'isoler de la scène internationale son pays voisin, le Kosovo, en faisant campagne contre sa reconnaissance ou en excluant le pays des organisations internationales; demande à la Serbie d'arrêter de bloquer la candidature soumise par le Kosovo en vue de devenir membre du Conseil de l'Europe, sous peine de contrevenir à l'accord conclu en 2013 entre le Kosovo et la Serbie sur la normalisation des relations; observe que les Serbes du Kosovo tireraient également profit de l'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe, puisque les citoyens serbes pourraient alors introduire auprès de la Cour européenne des droits de l'homme des plaintes contre le Kosovo relatives aux droits de l'homme;

Or. en

Amendement 262
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. prend note, avec inquiétude, de la déclaration de l'«Assemblée de tous les

Serbes» qui porte atteinte à la souveraineté et à l'ordre constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine, donne une interprétation erronée de l'accord de paix de Dayton et de la nature juridique de l'entité Republika Srpska, et ne contribue pas à l'établissement de relations de bon voisinage avec la Bosnie-Herzégovine;

Or. en

Amendement 263
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. demande une nouvelle fois que soient ouvertes les archives concernant les anciennes républiques de la Yougoslavie et que soit autorisé l'accès aux dossiers des anciens services secrets yougoslaves (UDBA) et du service de contre-espionnage de l'armée populaire yougoslave (KOS) afin d'effectuer des recherches approfondies et de ne pas laisser impunis les crimes commis durant l'ère communiste;

Or. en

Amendement 264
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. rappelle que, dans un pays candidat à l'Union, il n'y a pas de place pour le déni public des verdicts internationaux et du génocide, ni pour la

glorification des criminels de guerre;

Or. es

Amendement 265
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. condamne fermement le fait que Rajko Kozlina, reconnu coupable de crimes de guerre au Kosovo, échappe à la prison depuis plus de cinq ans, et demande aux ministres de l'intérieur et de la justice de prendre des mesures immédiates pour intensifier les recherches afin qu'il commence à purger sa peine de quinze ans d'emprisonnement sans délai;

Or. en

Amendement 266
Željana Zovko, Andrey Kovatchev, Tomislav Sokol

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. invite instamment la Serbie à s'engager plus fermement à poursuivre les auteurs de crimes de guerre, à restituer les biens culturels volés, à localiser les personnes disparues et à engager un dialogue sur les dommages liés à la guerre;

Or. en

Amendement 267
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 quater. réaffirme son soutien à l'initiative visant à créer une commission régionale pour établir les faits sur les crimes de guerre et autres graves violations des droits de l'homme qui ont été commis en ex-Yougoslavie;

Or. en

Amendement 268
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne une nouvelle fois la nécessité d'améliorer la qualité du processus de dialogue en y associant les femmes, de renforcer la transparence à l'égard du public et de promouvoir la participation active de la société civile;

Or. en

Amendement 269
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. rappelle l'importance d'un	26. rappelle l'importance d'un

engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;	engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant***, conformément au droit international***; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions ***et de mettre en péril la poursuite constructive du dialogue***; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;

Or. en

Amendement 270
Davor Ivo Stier, Tomislav Sokol, Sunčana Glavak, Željana Zovko, Karlo Ressler, Nikolina Brnjac

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo ***d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les*** accords ***passés soient respectés et pleinement mis en œuvre***, y compris la mise en place de l'association***/la communauté*** des municipalités ***à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares***;	26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo ***d'assurer la mise en œuvre des*** accords ***de Bruxelles et d'Ohrid***, y compris la mise en place de l'association des municipalités ***et la levée de l'opposition de la Serbie à l'adhésion du Kosovo aux organisations régionales et internationales***;

Or. en

Amendement 271
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; ***invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;***	26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe;

Or. en

Amendement 272
Francisco José Millán Mon, Antonio López-Istúriz White, Gabriel Mato, Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation ***global et*** juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y	26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation juridiquement contraignant ***acceptable par les deux parties***; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et

compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;

pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;

Or. es

Amendement 273
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;	26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant ***fondé sur la reconnaissance mutuelle***; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;

Or. en

Amendement 274
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*

26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;	26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant ***fondé sur la reconnaissance mutuelle***; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;

Or. en

Amendement 275
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;	26. rappelle l'importance d'un engagement constructif de la part des autorités aussi bien serbes que kosovares afin de parvenir à un accord de normalisation global et juridiquement contraignant; prie la Serbie comme le Kosovo d'éviter les actions unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions; demande que tous les accords passés soient respectés et pleinement mis en œuvre ***par les deux parties***, y compris la mise en place de l'association/la communauté des municipalités à majorité serbe***, qui n'a que trop tardé***; invite les parties aux négociations à rétablir le plein fonctionnement de toutes les institutions kosovares;

Or. en

Amendement 276
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. souligne que le Kosovo fait partie intégrante de la Serbie et que la reconnaissance de son indépendance constitue une atteinte grave à l'intégrité territoriale de la Serbie; souligne que cette reconnaissance a également créé un dangereux précédent, qui a été exploité par la Russie pour justifier ses annexions illégales de territoires en Géorgie et en Ukraine;

Or. en

Amendement 277
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. condamne fermement toutes les actions qui nuisent à la stabilité et mettent en péril le processus de réconciliation; exhorte les autorités de Pristina à garantir la paix et l'état de droit pour tous les habitants, y compris les Serbes vivant au Kosovo; prend acte de l'engagement de la Serbie en faveur du processus de normalisation des relations;

Or. en

Amendement 278
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. attend du Kosovo et de la Serbie qu'ils coopèrent pleinement et prennent toutes les mesures nécessaires pour appréhender et traduire rapidement en justice les auteurs de ***l'attaque terroriste de Banjska en 2023***; ***déplore que la Serbie n'ait toujours pas poursuivi les coupables, en particulier Milan Radoičić, le vice-président du parti Srpska Lista; réaffirme que les auteurs de l'attaque terroriste de Zubin Potok doivent eux aussi répondre de leurs actes et comparaître sans délai devant la justice;***	27. attend du Kosovo et de la Serbie qu'ils coopèrent pleinement et prennent toutes les mesures nécessaires pour appréhender et traduire rapidement en justice les auteurs de ***diverses attaques terroristes***;

Or. en

Amendement 279
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. attend du Kosovo et de la Serbie qu'ils coopèrent pleinement et prennent toutes les mesures nécessaires pour appréhender et traduire rapidement en justice les auteurs de l'attaque terroriste de Banjska en 2023; ***déplore que la Serbie n'ait toujours pas poursuivi les coupables, en particulier Milan Radoičić, le vice-président du parti Srpska Lista; réaffirme que les auteurs de l'attaque terroriste de Zubin Potok doivent eux aussi répondre de leurs actes et comparaître sans délai devant la justice;***	27. attend du Kosovo et de la Serbie qu'ils coopèrent pleinement et prennent toutes les mesures nécessaires pour appréhender et traduire rapidement en justice les auteurs de l'attaque terroriste de Banjska en 2023;

Or. en

Amendement 280
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. attend du Kosovo et de la Serbie qu'ils coopèrent pleinement et prennent toutes les mesures nécessaires pour appréhender et traduire rapidement en justice les auteurs de l'attaque terroriste de Banjska en 2023; déplore que la Serbie n'ait toujours pas poursuivi les coupables, en particulier Milan Radoičić, le vice-président du parti Srpska Lista; réaffirme que les auteurs de l'attaque terroriste de Zubin Potok doivent eux aussi répondre de leurs actes et comparaître sans délai devant la justice;	27. ***condamne avec la plus grande fermeté les attaques terroristes de Banjska et Zubin Potok;*** attend du Kosovo et de la Serbie qu'ils coopèrent pleinement et prennent toutes les mesures nécessaires pour appréhender et traduire rapidement en justice les auteurs de l'attaque terroriste de Banjska en 2023; déplore que la Serbie n'ait toujours pas poursuivi les coupables, en particulier Milan Radoičić, le vice-président du parti Srpska Lista; réaffirme que les auteurs de l'attaque terroriste de Zubin Potok doivent eux aussi répondre de leurs actes et comparaître sans délai devant la justice;

Or. en

Amendement 281
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. invite la Serbie à s'abstenir de déstabiliser ses voisins des Balkans occidentaux et de nourrir une rhétorique séparatiste dans ces pays, notamment dans le cadre de la célébration anticonstitutionnelle de la «Journée de la Republika Srpska», qui constitue une menace pour la stabilité et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine;

Or. en

Amendement 282
Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la vice-présidente de la Commission et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de même que la Commission, à assumer un rôle plus proactif à la tête du processus de dialogue; plaide pour que le Parlement européen se voie confier un rôle accru dans la facilitation du dialogue;	28. invite la vice-présidente de la Commission et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de même que la Commission, à assumer un rôle plus proactif à la tête du processus de dialogue***, en particulier à la lumière de l'ingérence potentiellement destructrice de l'administration du président américain Donald Trump dans la région***; plaide pour que le Parlement européen se voie confier un rôle accru dans la facilitation du dialogue;

Or. en

Amendement 283
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. invite les autorités serbes à s'abstenir de remettre en question les décisions de justice en Bosnie-Herzégovine; rappelle à toutes les parties que les menaces qui pèsent sur l'ordre constitutionnel, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine ne profitent à personne;

Or. en

Amendement 284

Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Irena Joveva, Dan Barna, Lucia Yar
au nom du groupe Renew

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. se félicite des progrès partiels accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;	29. se félicite des progrès partiels accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; ***souligne que l'Union est le principal partenaire commercial de la Serbie, la plus grande source d'investissements directs étrangers et de loin le principal bailleur de fonds; réaffirme que l'assistance financière, qui profite grandement à la Serbie, est subordonnée au renforcement des principes démocratiques, à l'alignement sur la PESC et les autres politiques de l'Union, ainsi qu'à la limitation de la présence malveillante d'acteurs autocratiques dans le pays;*** répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;

Or. en

Amendement 285
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. se félicite des progrès partiels accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;	29. se félicite des progrès partiels accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB ***et d'une augmentation des investissements étrangers dans certains secteurs; constate que la Serbie a reçu pour la première fois une notation de***

crédit de bonne qualité («investment grade»); répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique; ***s'inquiète de l'ampleur et de la portée des marchés attribués qui sont exemptés du cadre législatif existant en matière de marchés publics;***

Or. en

Amendement 286
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. se félicite des progrès partiels accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;	29. se félicite des progrès partiels accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique; ***regrette toutefois que la dette publique en pourcentage du PIB reste bien supérieure à la moyenne de l'Europe de l'Est;***

Or. en

Amendement 287
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. se félicite des progrès partiels accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance	29. se félicite des progrès partiels accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance

positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;

positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique***, notamment pour lutter contre les inégalités sociales***;

Or. en

Amendement 288
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. se félicite des progrès ***partiels*** accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;	29. se félicite des progrès accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;

Or. en

Amendement 289
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. se félicite des progrès ***partiels*** accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;	29. se félicite des progrès accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;

Or. en

Amendement 290
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. se félicite des progrès ***partiels*** accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;	29. se félicite des progrès accomplis par la Serbie dans la mise en place d'une économie de marché opérationnelle assortie d'une croissance positive du PIB; répète qu'il faut réformer plus profondément encore le marché du travail, l'éducation et l'administration publique;

Or. en

Amendement 291
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. est profondément préoccupé par les investissements de la Russie et de la Chine en Serbie et par leur influence croissante sur les processus politiques et économiques dans la région;

Or. en

Amendement 292
Ivaylo Valchev, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

29 bis. regrette que la Serbie ait accumulé une dette de 3,7 milliards d'EUR envers la Chine;

Or. en

Amendement 293
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 ter. invite la Serbie à intensifier ses efforts et à accroître ses investissements dans le développement socio-économique de ses régions frontalières afin de lutter contre le dépeuplement et de garantir l'accès de la population aux services essentiels, notamment aux opportunités professionnelles, aux soins de santé et à l'éducation; souligne le potentiel des programmes de coopération transfrontalière de l'IAP III en tant qu'outils clés pour promouvoir une croissance régionale durable à long terme;

Or. en

Amendement 294
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. salue l'engagement actif de la Serbie dans la mise en œuvre du nouveau plan de croissance pour les Balkans occidentaux; prend note de l'adoption par la Serbie, le 3 octobre 2024, de son programme de réformes; plaide en faveur	30. salue l'engagement actif de la Serbie dans la mise en œuvre du nouveau plan de croissance pour les Balkans occidentaux; prend note de l'adoption par la Serbie, le 3 octobre 2024, de son programme de réformes; ***estime que***

de la reprogrammation de financements pertinents de l'Union de manière à réaffecter davantage de fonds à l'appui des réformes judiciaires et des mesures de lutte contre la corruption;	***l'exploitation des possibilités offertes par le plan de croissance permettrait de renforcer encore l'économie serbe, qui a bénéficié, au cours des trois dernières années, d'une assistance financière et technique de plus de 586 millions d'EUR au titre de l'IAP III; estime que les fonds européens doivent mieux soutenir les réformes démocratiques du pays;*** plaide ***dans ce contexte*** en faveur de la reprogrammation de financements pertinents de l'Union de manière à réaffecter davantage de fonds à l'appui des réformes judiciaires et des mesures de lutte contre la corruption; ***invite par ailleurs l'Union et les pays des Balkans occidentaux à établir un cadre pour une coopération effective entre le Parquet européen et ses homologues des Balkans occidentaux pour permettre au Parquet européen d'exercer efficacement ses compétences au regard des fonds relevant de l'IAP III et de la facilité pour les réformes et la croissance en faveur des Balkans occidentaux dans les pays bénéficiaires; invite instamment les autorités serbes à redoubler d'efforts pour communiquer clairement aux citoyens les avantages des fonds européens et renforcer leur visibilité;***
	Or. en

Amendement 295
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. salue l'engagement actif de la Serbie dans la mise en œuvre du nouveau plan de croissance pour les Balkans occidentaux; prend note de l'adoption par la Serbie, le 3 octobre 2024, de son	30. salue l'engagement actif de la Serbie dans la mise en œuvre du nouveau plan de croissance pour les Balkans occidentaux; prend note de l'adoption par la Serbie, le 3 octobre 2024, de son

programme de réformes; plaide en faveur de la reprogrammation de financements pertinents de l'Union de manière à réaffecter davantage de fonds à l'appui des réformes judiciaires ***et*** des mesures de lutte contre la corruption;	programme de réformes; plaide en faveur de la reprogrammation de financements pertinents de l'Union***, y compris ceux issus du plan de croissance pour les Balkans occidentaux,*** de manière à réaffecter davantage de fonds à l'appui des réformes judiciaires***,*** des mesures de lutte contre la corruption***, ainsi que des médias indépendants et des organisations de la société civile, afin de soutenir leur travail essentiel, en particulier dans le contexte du vide créé par le retrait des bailleurs de fonds américains***;

Or. en

Amendement 296
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. invite la Commission européenne à établir des indicateurs d'impact fondés sur le mérite et des points de repère connexes en ce qui concerne les réformes fondamentales dans le cadre du plan de croissance pour les Balkans occidentaux et du programme de réformes approuvé de la République de Serbie; déplore l'absence de consultations publiques lors de l'adoption du programme de réformes serbe; demande un contrôle plus efficace des programmes de financement et projets européens;

Or. en

Amendement 297
Eszter Lakos

Proposition de résolution

Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. plaide en faveur d'une coopération régionale accrue entre les pays des Balkans occidentaux afin de partager des bonnes pratiques et d'élaborer des stratégies communes pour lutter contre la désinformation et l'ingérence étrangère; souligne le rôle de l'Union européenne dans la facilitation de ces efforts de collaboration; invite à poursuivre et à renforcer le programme régional de cybersécurité de l'IAP;

Or. en

Amendement 298
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. constate le rôle important des milieux d'affaires serbes dans la progression de la convergence économique avec l'Union, notamment grâce aux possibilités offertes par le plan de croissance pour les Balkans occidentaux; souligne que l'Union est le principal partenaire économique de la Serbie; se félicite de la contribution des milieux d'affaires à l'amélioration des relations socio-économiques dans les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 299
Miriam Lexmann

Proposition de résolution

Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. invite l'Union et les autorités serbes à exploiter pleinement le plan de croissance pour les Balkans occidentaux afin d'accélérer la convergence économique et d'offrir une alternative durable aux investissements russes et chinois dans le pays;

Or. en

Amendement 300
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. se félicite des efforts déployés par les autorités serbes pour faire face aux enjeux démographiques, y compris la création d'un ministère du bien-être familial et de la démographie;

Or. en

Amendement 301
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. demande à l'Union et aux pays des Balkans occidentaux d'établir un cadre pour une coopération efficace entre le Parquet européen et les pays en voie d'adhésion; invite instamment la Serbie à conclure rapidement des accords de

travail bilatéraux avec le Parquet européen afin de faciliter une coopération étroite et les poursuites contre l'utilisation abusive des fonds de l'Union, y compris par le détachement d'officiers de liaison nationaux auprès du Parquet européen;

Or. en

Amendement 302
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. prend acte des efforts déployés par les milieux d'affaires pour plaider en faveur de l'adhésion des Balkans occidentaux au marché unique européen, étape cruciale vers l'adhésion à part entière à l'Union; demande que des actions claires et mesurables soient entreprises et que les rôles et les responsabilités soient convenablement définis en vue de la mise en œuvre du plan d'action pour le marché commun régional, facteur essentiel à la réussite de l'adhésion de la région au marché unique européen;

Or. en

Amendement 303
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 quater. salue le rôle joué par les milieux d'affaires serbes dans la mise en

œuvre du nouveau plan de croissance pour les Balkans occidentaux et se félicite de leur contribution à l'amélioration des relations économiques, sociales et politiques dans la région;

Or. en

Amendement 304
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 quinquies. prend acte des efforts déployés par les milieux d'affaires serbes pour plaider en faveur de l'intégration progressive des Balkans occidentaux au marché unique européen, étape concrète et cruciale vers l'adhésion à part entière à l'Union; demande que des actions claires et mesurables soient entreprises et que les rôles et les responsabilités soient convenablement définis en vue de la mise en œuvre du plan d'action pour le marché commun régional, condition préalable essentielle à la réussite de l'adhésion progressive de la région; se félicite des appels en faveur de l'intégration de l'ensemble des Balkans occidentaux au marché unique numérique européen, qui contribuerait de manière décisive à la sécurité numérique du public;

Or. en

Amendement 305
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. relève les progrès réalisés sur le plan législatif dans le domaine de l'environnement et du changement climatique;	31. relève les progrès réalisés sur le plan législatif dans le domaine de l'environnement et du changement climatique; ***se déclare préoccupé par les conséquences sur l'environnement des nouvelles infrastructures que des entreprises chinoises construisent en Serbie; exhorte les autorités serbes à améliorer la transparence et l'évaluation des incidences sur l'environnement des investissements russes et chinois;***

Or. en

Amendement 306
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. ***relève les progrès réalisés sur le plan législatif dans le domaine de l'environnement et du changement*** climatique;	31. ***invite la Serbie à redoubler d'efforts pour transposer l'acquis environnemental et*** climatique ***pertinent et à veiller à la bonne application des normes de protection de l'environnement, notamment en renforçant considérablement ses capacités administratives et techniques à tous les niveaux de gouvernance***;

Or. en

Amendement 307
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*

31. relève les progrès réalisés sur le plan législatif dans le domaine de l'environnement et du changement climatique;	31. relève les progrès réalisés sur le plan législatif dans le domaine de l'environnement et du changement climatique***, notamment en ce qui concerne la législation relative à la gestion des déchets et l'adoption du programme d'adaptation au changement climatique et du plan national pour l'énergie et le climat***;

Or. en

Amendement 308
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. réaffirme que la coopération transfrontalière avec les pays voisins doit encore progresser; invite la Serbie à commencer à mettre en œuvre les activités relevant du protocole d'accord sur la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement conclu avec la Bulgarie;

Or. en

Amendement 309
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. déplore une nouvelle fois l'absence totale de mesures concernant la pollution de la rivière Dragovištica par les mines en activité dans la région ainsi que ses effets néfastes sur la santé des populations locales et sur

l'environnement;

Or. en

Amendement 310
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. invite la Serbie à intensifier ses efforts en vue de la décarbonation de son système énergétique et à permettre l'application effective de la réglementation relative à la réduction de la pollution en ce qui concerne les centrales thermiques;

Or. en

Amendement 311
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 31 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 ter. souligne la nécessité de progresser davantage dans la coopération transfrontalière avec les pays voisins, notamment en ce qui concerne les infrastructures routières transfrontalières; invite instamment la Serbie à commencer à mettre en œuvre les activités décrites dans le protocole d'accord sur la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement conclu avec la Bulgarie;

Or. en

Amendement 312
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. ***prend acte*** du protocole d'accord signé entre l'Union et la Serbie pour le lancement d'un partenariat stratégique sur les matières premières durables, les chaînes de valeur des batteries et les véhicules électriques; ***estime que la promotion*** des normes environnementales les plus strictes ***et*** le dialogue avec les populations concernées, la communauté scientifique et la société civile devraient tenir une place centrale dans tout partenariat stratégique de cette nature;	32. ***se réjouit*** du protocole d'accord signé entre l'Union et la Serbie pour le lancement d'un partenariat stratégique sur les matières premières durables, les chaînes de valeur des batteries et les véhicules électriques; ***réaffirme son plein appui à cet accord, qui est essentiel à la transition énergétique européenne, dans le respect*** des normes environnementales les plus strictes***; rappelle que*** le dialogue avec les populations concernées, la communauté scientifique et la société civile devraient tenir une place centrale dans tout partenariat stratégique de cette nature;

Or. es

Amendement 313
Andrey Kovatchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	32 bis. se félicite de l'accord intervenu lors du sommet de Tirana sur la réduction des frais d'itinérance; invite à cet égard les autorités, les acteurs privés et toutes les parties prenantes à faciliter la réalisation des objectifs convenus pour parvenir à une réduction substantielle des frais d'itinérance pour les données ainsi qu'à de nouvelles réductions conduisant à des prix proches des prix nationaux entre les Balkans occidentaux et l'Union d'ici 2027; se félicite de l'entrée en

	vigueur de la première phase de mise en œuvre de la feuille de route pour l'itinérance entre les Balkans occidentaux et l'Union;

Or. en

Amendement 314
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;	***supprimé***

Or. en

Amendement 315
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;	33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie; ***prend acte des sanctions annoncées par les États-Unis à l'encontre de Naftna Industrija Srbije (NIS), une filiale de la société russe Gazprom; se félicite de l'achèvement de l'interconnexion gazière entre la Serbie et la Bulgarie en décembre 2023; déplore le report du lancement des opérations commerciales de cette interconnexion;***

Or. en

Amendement 316
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;	33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie; ***réaffirme que la coopération transfrontalière avec les pays voisins doit encore progresser; invite la Serbie à commencer à mettre en œuvre les activités relevant du protocole d'accord sur la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement conclu avec la Bulgarie;***

Or. en

Amendement 317
Andrey Kovatchev, Ivaylo Valchev, Lukas Mandl

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;	33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie; ***se félicite de l'achèvement des travaux de l'interconnexion gazière entre la Serbie et la Bulgarie; demande la finalisation rapide du processus d'autorisation afin de garantir sa pleine opérationnalité conformément à l'acquis de la Communauté de l'énergie;***

Or. en

Amendement 318
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique ***de sorte à*** réduire sa dépendance vis-à-vis de ***la Russie***;	33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique***, ce qui nécessite de*** réduire sa dépendance vis-à-vis de ***pays tiers et de commencer à travailler sur la performance énergétique des bâtiments; constate que la Serbie prend actuellement des mesures pour introduire une taxe carbone d'ici 2027 afin de s'aligner sur le régime d'échange de droits d'émission de l'Union***;

Or. en

Amendement 319
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;	33. répète qu'il importe pour la Serbie de ***continuer à*** diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie; ***se félicite que l'interconnexion avec la Bulgarie fonctionne depuis la mi-janvier et qu'un protocole d'accord avec la Roumanie sur le même sujet soit en cours de préparation;***

Or. en

Amendement 320

Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;	33. répète qu'il importe pour la Serbie de ***continuer à*** diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;

Or. en

Amendement 321
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;	33. répète qu'il importe pour la Serbie de ***continuer à*** diversifier son approvisionnement énergétique de sorte à réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie;

Or. en

Amendement 322
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique ***de sorte à réduire*** sa dépendance vis-à-vis de la Russie;	33. répète qu'il importe pour la Serbie de diversifier son approvisionnement énergétique ***afin de mettre un terme à*** sa dépendance vis-à-vis de la Russie;

Or. fi

Amendement 323
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. constate que la Serbie progresse sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne depuis 2012, année où elle a obtenu le statut de pays candidat; constate que depuis l'ouverture des négociations d'adhésion de la Serbie en janvier 2014, 22 chapitres sur 35 ont été ouverts; constate que tous les chapitres du groupe 1 sur les fondamentaux et tous ceux du groupe 4 sur le programme environnemental et la connectivité durable ont été ouverts; constate que deux chapitres ont été provisoirement clôturés; constate qu'en juin 2021, la Serbie a accepté la méthodologie révisée en matière d'élargissement; constate que dans ses quatre derniers rapports annuels concernant la Serbie, la Commission européenne a recommandé à tous les États membres de donner le feu vert à l'ouverture du groupe 3;

Or. en

Amendement 324
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. prend acte de l'adoption de la loi sur l'évaluation des incidences sur l'environnement, étape positive en faveur de la protection de l'environnement en

Serbie; déplore toutefois que cette nouvelle loi ne s'aligne pas pleinement sur la directive européenne 2014/52/UE pertinente, étant donné qu'elle laisse encore la possibilité à des projets d'envergure de progresser sans contrôle environnemental approfondi;

Or. en

Amendement 325
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. constate que la mesure relative à la mise en œuvre du troisième paquet «Énergie» pour le gaz naturel est actuellement en attente d'une décision de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie;

Or. en

Amendement 326
Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. invite le gouvernement serbe à réexaminer la participation de l'entreprise publique russe Gazprom dans Naftna Industrija Srbije (NIS), la plus grande entreprise énergétique de Serbie;

Or. es

Amendement 327
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 33 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 ter. réaffirme la nécessité de désigner et de gérer rigoureusement les zones protégées, en particulier celles qui sont identifiées comme des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), où toutes les formes de chasse aux oiseaux sont interdites; demande qu'une attention particulière soit accordée aux sites stratégiques tels que Labudovo okno et les étangs à poissons importants, où la mise en œuvre des mesures de lutte contre le braconnage doit être renforcée;

Or. en

Amendement 328
Kinga Gál, Annamária Vicsek, András László, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 33 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 ter. salue les projets comme la voie ferrée entre Belgrade et Budapest, qui améliorent drastiquement la connectivité dans la région au moyen de technologies à faible teneur en carbone, tout en permettant aussi de développer davantage les échanges commerciaux dont la région a tant besoin;

Or. en